



SNOWBOARD

Mellie Francon et Olivia Nobs sont prêtes à tout casser lors des JO. >>> **NOS PAGES VANCOUVER: 17, 18, 19 ET 20**

Minder avec l'UDC



Surprise: le père de l'initiative sur les hauts salaires, Thomas Minder, fait alliance avec l'UDC de Christoph Blocher. Explications. >>> **PAGE 24**

L'impartial arc

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

Les rendez-vous de l'immobilier >>> **PAGES 22-23**

Jeudi 11 février 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40425 • CHF 2.50 / € 1.60

HÔPITAL NEUCHÂTELOIS

Les causes d'un départ



GUILLAUME PERRET

Chef du service des urgences de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, Christophe Sénéchaud a démissionné. «Il y a tellement de conflits que je ne parviens plus à faire mon métier.» >>> **PAGE 5**

Metalor supprime sa division horlogère



RICHARD LEUENBERGER

COUP DE MASSUE Il s'agit du plus important licenciement collectif des cinq dernières années dans le canton: Metalor fermera sa division horlogère et bijoutière fin mai et annonce la suppression de 110 emplois à Neuchâtel. >>> **PAGE 3**

LE LOCLE

Une deuxième vie pour l'ex-Fleur de Lys

Le conseiller communal Cédric Dupraz était heureux d'annoncer mardi au Conseil général, le rachat, par des Loclois, de l'ancienne auberge Fleur de Lys, un bâtiment historique à l'abandon. Il est promis à une nouvelle vie mais il faudra tout refaire. >>> **PAGE 7**



RICHARD LEUENBERGER

TRIBUNAL

Incendie intentionnel jugé au Correctionnel

Une sexagénaire qui avait bouté le feu dans la cave d'un immeuble, fin mai 2009 au centre-ville du Locle, a été condamnée à une mesure d'internement hier au Tribunal correctionnel. >>> **PAGE 9**

VILLERET

La poste déménage dans l'épicerie

Pour la première fois dans le Jura bernois, il sera possible de faire ses courses tout en payant ses factures. Dès lundi en effet, la boulangerie-alimentation Chez Jean-Pierre, à Villeret, fera office d'agence postale. >>> **PAGE 13**



GILLES BURKI

Edito

FRANÇOISE KUENZI
fkuenzi@limpartial.ch



Responsables et coupables

Alors que des signes de reprise semblent se manifester, un coup de tonnerre s'abat sur l'industrie neuchâtoise. Les 110 employés de la division horlogère de Metalor comptent désormais les jours qui les séparent du chômage. Depuis le sabordage de Portescap, en 2004 à La Chaux-de-Fonds, le canton n'avait plus subi pareille saignée.

Dans toutes les bouches, une question: pourquoi maintenant? La direction du groupe technologique se défend de lâcher son ancien fleuron pour de seules raisons financières: la crise horlogère a incité les marques à rapatrier à l'interne les activités qu'elles confiaient à Metalor, affirme-t-elle.

Difficile pourtant de ne pas faire le lien entre la vente de Metalor, en octobre dernier, à la société d'investissement parisienne Astorg Partners, et la décision abrupte d'hier. Le

nouveau propriétaire du groupe neuchâtois a en effet pour stratégie claire de valoriser ses participations pour les céder quelques années plus tard. Il a revendu ces dix dernières années 13 sociétés, avec une rentabilité moyenne (et limite indécente) de 28%.

Faut-il pour autant lui reprocher ce qui arrive aujourd'hui? Non, et c'est là que le syndicat se trompe de cible: les responsables, les coupables, ce sont les investisseurs – suisses – qui ont poussé Metalor dans les bras d'Astorg en touchant leur chèque au passage. Ils ne pouvaient ignorer que des mesures drastiques seraient prises, le repreneur n'ayant nulle vocation industrielle à long terme.

Pire: dans quelques années, Astorg revendra Metalor. A qui? On en tremble déjà: le groupe, même sans division horlogère, emploie encore 300 personnes à Neuchâtel...

CENTENAIRE Les Romands pionniers de l'aviation



Après dix ans de recherches, Philippe Cornaz publie la première histoire de l'aviation suisse romande. Et cela tombe bien, l'aviation helvétique célèbre son centenaire. >>> **PAGE 16**

SOMMAIRE ■ Forum 2 ■ Annonces classées 12 ■ Cinés 15 ■ A votre service 28 ■ Carnet 29 ■ Divertissement 30 ■ TV 31

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – Tél. 032 910 20 00 ■ Abonnements 032 910 20 40 – E-mail: clientele@limpartial.ch ■ Rédaction 032 910 20 01 – Fax 032 910 20 09 – E-mail: redaction@limpartial.ch ■ Annonces 032 910 20 50 – E-mail: lachaux-de-fonds@publicitas.ch



9 771421 087000 4 0 0 0 6



Le clin d'œil du lecteur

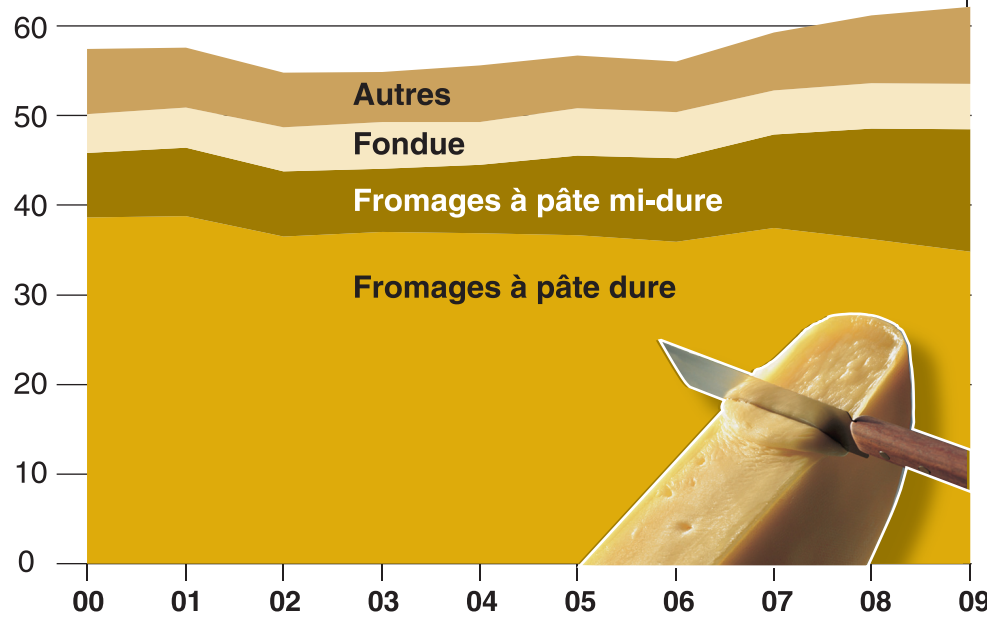
Le Pain de sucre de Rio? Mais non, cette photo a été prise au sommet du Monte Brè, à Lugano, par Pierer Baehler, de Pothières en France voisine. Vous aussi envoyez-nous vos photos, visitez les sites: www.arcinfo.ch et www.journaldujura.ch

L'infographie du jour

Pas de crise pour le fromage

Exportations record en 2009
en milliers de tonnes

62,15
+31,6%



Source: SCM

ATS-KEYSTONE

Le duel



NON

Dr Pierre-François Gobat, Vétérinaire cantonal, Neuchâtel:

«Même si le but est louable, je suis convaincu que la voie pénale n'est pas la bonne solution. Avec la loi de 2008, nous disposons d'un arsenal de mesures administratives qui nous permettent d'agir directement, en fonction des situations individuelles. Cela va des mesures légères à des sanctions lourdes, telle que la saisie de l'animal. Sans en arriver là, il suffit souvent de demander au propriétaire d'améliorer les conditions de détention de son animal, par exemple l'agrandissement d'une cage, d'un enclos. S'il ne s'exécute pas dans le délai imparti, il peut être contraint de prendre des cours de formation. Ensuite, on passe à la vitesse supérieure: si nécessaire, on séquestre l'animal pour le placer ailleurs. Chaque année, dans le canton de Neuchâtel, cinq à dix interdictions de détention sont

prononcées, de façon provisoire ou définitive.

»Je crois beaucoup à l'information et à la formation. Les vrais cas de maltraitance sont rares. Très souvent, les propriétaires d'animaux agissent par ignorance, non par cruauté. Ou alors ils se trouvent dans des situations personnelles difficiles, ce qui les rend inaptes à s'occuper correctement de leur compagnon, du moins temporairement. Ce n'est pas en s'acharnant pénalement sur ces personnes qu'on résoudra le problème de la maltraitance des animaux. Par exemple, les cours pour propriétaires de chiens, obligatoires depuis septembre 2008, apportent une réponse beaucoup plus appropriée qu'un magistrat qui n'intervient que sur dénonciation, donc une fois l'acte commis. Mais comme toutes les mesures préventives, il faudra du temps pour évaluer les résultats.»

Faut-il instituer des avocats pour animaux?

Soumise en votation le 7 mars, l'initiative «Contre les mauvais traitements envers les animaux» demande l'instauration dans chaque canton d'un avocat pour nos amis à quatre pattes. Le Conseil fédéral et les partis bourgeois sont contre, la gauche est pour. Mais au-delà des clivages politiques?



OUI

Lolita Morena, comédienne, animatrice de télévision, membre du comité de la Protection suisse des animaux à l'origine de l'initiative:

«Les arbres ont un droit de recours mais pas les animaux! Trouvez-vous ça normal? Il faut que les animaux puissent être défendus en justice. Ceux qui les maltraitent peuvent consulter un dossier, prendre un avocat, attaquer un jugement. Or les lésés – les animaux – et les associations qui les défendent ne disposent même pas de tels droits.

»La loi actuelle n'est quasi jamais appliquée. En Valais, en 2008, seuls deux cas de maltraitance sont arrivés devant les tribunaux. Au plan suisse, sur un total de 318 instructions pénales, seules quatre ont abouti à des peines de prison. Selon la loi, les amendes peuvent atteindre quelque 20 000 fr., alors que dans la pratique, elles n'excèdent pas 500 francs. De plus, un

avocat des animaux ne reviendrait pas très cher contrairement à ce que prétendent les opposants. Dans le canton de Zurich où ce système fonctionne à la satisfaction générale depuis 1992, cela ne coûte pas plus de 8 ct. par habitant et par année.

»Je ne dis pas que la loi de 2008 est inutile. Les cours de formation pour les propriétaires de chiens sont par exemple une excellente chose. Mais ce sont des mesures préventives. Il faut absolument se donner les moyens d'intervenir de façon efficace en cas de mauvais traitements. Quand un propriétaire frappe à mort son chien ou le noie dans sa baignoire, excusez-moi, mais ce n'est plus de l'incompétence, c'est la manifestation d'un déséquilibre psychique grave. L'auteur de tels actes criminels doit être jugé et puni en conséquence.»

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE FAVRE

COURRIER DES LECTEURS

Appel à la paix

Cette lectrice évoque sa rencontre avec Joseph Voyame, père fondateur du canton du Jura, décédé dimanche dernier (édition du 9 février).

Berceau des Conventions de Genève et de la Croix-Rouge, toujours prête à offrir ses «bons offices», la Suisse est-elle à la hauteur de son renom? Pour qu'elle le soit, elle devrait être une pépinière de médiateurs. Or la Suisse se contente d'utiliser les services de quelques ambassadeurs particulièrement doués. Sans plus.

Inquiétée par ce fait, je suis allée à Saint-Brais en discuter avec Joseph Voyame. C'était dans les années nonante. Il m'a donné pleinement raison. Il est allé même plus loin en disant que, lors de la conférence qui a réuni à Genève MM. Reagan et Gorbatchev, la Suisse s'est contentée d'encaisser les bénéfices des nuitées des journalistes venus couvrir l'événement. Il m'a déclaré:

«Continuez dans cette ligne et vous pouvez dire que je suis avec vous.»

C'est ce que je fais avec l'appel à la paix mondiale qui démarre actuellement sur internet: www.alvoko-almondpaco.org. La formation des médiateurs constitue l'une des neuf étapes proposées. On s'engage par un clic de souris.

MIREILLE GROSJEAN
LES BRENETS

De grands enfants

Ce lecteur revient sur le duel entre Alinghi et BMW Oracle dans la Coupe de l'America.

Et dire que nous sommes spectateurs de la conquête des eaux de Valence à coups de milliards! Il est beau de voir ces grands enfants et leurs jouets exorbitants parader sans le moindre scrupule devant nos yeux de moins en moins intéressés.

Il est navrant de voir à quel point l'égo de l'homme peut pousser aux folies les plus déraisonnables. Alors qu'un



VALENCE La première manche de la Coupe de l'America a dû être une fois encore reportée. Départ demain si tout va bien. (KEYSTONE)

pays est en train d'agoniser sous le poids d'un cataclysme, ces messieurs, qui seraient en mesure de panser quelques blessures profondes, préfèrent se confronter dans une joute servant à savoir qui aura le plus grand mât des deux. Ernesto, j'ai un deal à te proposer. «Oraclant» un peu

les fonds de tiroirs de ton cher Alinghi, je suis sûr qu'on va y trouver quelques pièces pour Haïti. Tu n'y gagneras peut-être pas l'Amérique, mais tu y gagnerais en crédibilité, car, je te le dis tout net, ta course n'intéresse plus que vous deux. **PIERRE-YVES AUBERT**
LA CHAUX-DE-FONDS

Inutile de jouer plus vite que la musique

Ce lecteur évoque la votation du 7 mars sur l'abaissement ou le maintien du taux de conversion du 2e pilier.

Beaucoup d'électeurs et d'électorales se demandent s'il convient d'abaisser le taux de conversion du 2e pilier. Sans hésitation, je réponds: non! Et pourquoi? Parce qu'on vient de le faire pour adapter ce taux au vieillissement de la population. L'abaisser à nouveau équivaldrait à abaisser bon nombre de rentes actuelles et futures. Et risquer un abaissement des rentes est nocif à la fois pour les rentiers actuels et futurs et à la fois pour l'économie réelle, nos PME en particulier. En bonne logique libérale, il est nécessaire de rechercher son propre intérêt et en même temps celui de la communauté dans son ensemble. Le pouvoir d'achat des rentiers fait fonctionner, à son niveau, l'économie réelle. Maintenir les rentes créera à terme des

emplois, du pouvoir d'achat, des cotisations et du rendement. Baisser le taux actuel déjà fort bas ne profitera qu'aux cadres supérieurs des assurances, éventuellement aux actionnaires. Les cadres surpayés n'investiront pas dans l'économie réelle, mais dans la spéculation. L'expérience le prouve. Ce serait faire disparaître de la valeur. Et si la situation changeait? Aucun risque non plus! Notre parlement s'empresserait d'adopter un nouveau taux et le référendum ne serait pas demandé. Ainsi, inutile de jouer plus vite que la musique. Il est bien trop prématuré de voter un taux à la baisse.

JEAN-JACQUES BELJEAN
COLOMBIER

Courrier de lecteurs

● **Rappel** La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.



CHRISTIAN GALLEY

L'Etat de Neuchâtel détachera des employés ORP pour épauler les collaborateurs licenciés

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Frédéric Hainard a convoqué un point presse urgent hier à la suite de l'annonce de Metalor: «Vue l'ampleur des licenciements, des collaborateurs des ORP (offices régionaux de placement) se déplaceront dans l'entreprise pour procéder aux inscriptions des demandeurs d'emploi», a-t-il annoncé. /vgi

Selon le Conseil d'Etat, «le moment choisi est inacceptable»

Le Conseil d'Etat et la Ville de Neuchâtel regrettent la décision de Metalor. «Le moment choisi est inacceptable», a déclaré Frédéric Hainard. Quant à la Ville, elle s'inquiète de la «perte fiscale potentielle» à venir. /vgi

CRISE ÉCONOMIQUE

Metalor ferme sa division horlogère et supprime 110 emplois à Neuchâtel

Coup de massue pour l'emploi dans le canton: Metalor ferme sa division horlogère et bijoutière fin mai et annonce la suppression de 110 emplois à Neuchâtel. Le groupe se dit victime du fort ralentissement de l'activité horlogère. Unia dénonce la stratégie d'une entreprise qui génère des millions de bénéfice.

VIRGINIE GIROUD

«Tout le monde est dégoûté. J'ai bien envie de vous parler, mais nous avons reçu l'interdiction de communiquer aux médias.»

L'ambiance était lourde hier sur le coup de 11h45, devant le siège de Metalor, à Neuchâtel. L'ensemble des employés de la division horlogère et bijoutière du fondateur neuchâtelois venait d'être informé de la fermeture définitive du secteur. «J'ai 27 ans de boîte. Et à 57 ans, je ne sais pas comment je vais retrouver du travail», confiait l'un des seuls employés qui a accepté de nous répondre.

Tous les collaborateurs de la division ont été informés hier matin: le fondateur neuchâtelois Metalor stoppera l'ensemble de ses activités de sous-traitance horlogère à fin mai, et supprimera les 110 emplois du secteur.

«L'activité horlogère et bijoutière a subi un très fort ralentissement en 2009», a expliqué hier Richard Le Vaillant, responsable de la division. «Mais la conjoncture n'a fait qu'accélérer des problèmes en gestation de-

puis un certain temps: des grands groupes et marques horlogères internalisent toujours plus leur production.»

Richard Le Vaillant ajoute que l'activité de la division, qui fournit des composants aux marques de luxe de l'horlogerie suisse, a baissé de 60-65% au dernier trimestre. «Nous avons réalisé 40 millions de francs de vente en 2008, contre 15 millions en 2009. Le secteur est déficitaire.»

Roger Matthey, directeur des ressources humaines, précise que Metalor a «tenté de démarcher des entreprises pour un rachat de la division, mais aucun repreneur potentiel n'a été trouvé à ce jour.»

Metalor va désormais concentrer son développement «sur ses activités en plein essor»: l'affinage, le traitement de surface et l'électrotechnique. «Metalor se porte bien, et continue donc d'exister», affirme Roger Matthey.

C'est bien ce qui fâche le syndicat Unia. «C'est un coup de massue pour l'emploi neuchâtelois», a déclaré hier Pascal Crespin, responsable du secteur de l'industrie chez Unia.

«Les nouveaux investisseurs parisiens, qui détiennent désormais la majorité du capital du groupe Metalor, ont posé des exigences de bénéfice. C'est vrai que la division n'allait pas bien. Mais le reste de l'entreprise fait des chiffres colossaux! Le groupe a largement les moyens de maintenir ce secteur. On aurait été en droit d'attendre qu'il laisse davantage de temps à son département problématique



LICENCIEMENT COLLECTIF Les employés du secteur horlogerie de Metalor ont appris la nouvelle hier, sur le coup de 11 heures. Ils sont ressortis dépités de leur séance de crise. (RICHARD LEUENBERGER)

pour relever la tête.» Une thèse que réfute Richard Le Vaillant: «C'est faux de rattacher cela à l'arrivée des actionnaires parisiens.»

Le responsable de l'activité horlogère rappelle que le secteur fait l'objet d'une réflexion depuis longtemps. «Il a déjà été restructuré en 2009, et a eu recours au chômage partiel.» Et cela avant le rachat du groupe par la société parisienne d'investissement Astorg Partners.

En 2008, Metalor a réalisé un bénéfice de 61 millions de francs. Les chiffres de 2009 ne sont pas encore bouclés. Mais le bénéfice pourrait à nouveau dépasser les 60 millions. /VGI

Pour limiter la casse

La direction de Metalor, la commission du personnel et Unia négocieront un plan social ces prochaines semaines et tenteront de trouver des pistes pour limiter la casse. En effet, il s'agit du plus important licenciement collectif des cinq dernières années dans le canton. «Nous allons essayer de rattacher 10 à 15 collaborateurs à la division affinage», explique Richard Le Vaillant. «C'est un projet qui a 80% de chances d'aboutir. De plus, nous sommes en contact avec des sociétés qui pourraient être intéressées par notre savoir-faire, afin de replacer des employés.»

Actif dans le traitement des métaux précieux, Metalor Technologies emploie 1300 personnes dans 15 pays. Après la fermeture de la division horlogère, l'entreprise comptera 300 personnes sur ses sites neuchâtelois, soit 200 à Marin et 100 à La Coudre. Et que deviendront les locaux vides de Neuchâtel? «C'est trop tôt pour le dire», répond Richard Le Vaillant. /vgi

«L'entreprise fait des bénéfices colossaux! Metalor a largement les moyens de maintenir ce secteur»

Pascal Crespin

Histoire de lingots

- **1852** La société Martin de Pury & Cie fonde, au Locle, une usine spécialisée dans la fonderie d'or.
- **1864** L'usine est rachetée par la banque du Locle. Repris par la SBS en 1918, l'atelier démarre des activités de fabrication de lingots bancaires.
- **1936** La filiale de la SBS Métaux Précieux SA Metalor voit le jour.
- **1998** Après la fusion UBS-SBS, Metalor est repris par un groupe d'investisseurs industriels emmenés par Ernst Thomke.
- **2009** Le groupe est vendu à la société d'investissement Astorg Partners, basée à Paris. /fku

CORTAILLOD

Le câblé Nexans «confiant sur le long terme»

La câblerie Nexans Suisse, qui compte 620 collaborateurs en Suisse dont 380 à Cortaillod, annonce un chiffre d'affaires de 273 millions de francs pour l'année 2009, soit une baisse de 27% par rapport à 2008 (347 millions). Cette diminution est la conséquence, d'une part, d'une évolution négative des marchés et d'autre part, de la baisse des cours des métaux, notamment celui du cuivre. «L'année 2009 a été marquée par de fortes baisses de volume, en particulier dans les marchés des câbles destinés à la construction et à l'industrie», souligne Raymond Voillat, directeur général de Nexans Suisse. «Ces fluctuations ont été anticipées et maîtrisées, grâce à la mise en place d'une série d'actions ciblées.»

Ainsi, dès le dernier trimestre 2007, Nexans Suisse n'a pas compensé des départs. L'entreprise a aussi réduit ses coûts en optimisant les temps de passage dans ses ateliers et en négociant au meilleur prix les matières premières.



RAYMOND VOILLAT «Nous avons de gros projets dans le pipeline.» (SP THIERRY PORCHET)

En 2009, le site de Cortaillod a été bien occupé grâce aux marchés des câbles d'énergie et des câbles à fibre optique.

A Breitenbach (SO), où Nexans Suisse fabrique des câbles pour la construction et l'industrie – «deux marchés lourdement touchés par la crise» –, vingt postes ont été supprimés en avril 2009 (onze licenciements et neuf retraites anticipées).

Les 150 collaborateurs ont été au chômage partiel plusieurs mois. Il a pris fin en décembre dernier. «Nous constatons une reprise du marché industriel depuis décembre», se réjouit le directeur général.

Quatre-vingt-cinq personnes travaillent à Cossonay (VD), centre de compétence mondial pour le développement et la fabrication de composants pour les réseaux à haute tension, dont le 90% est exporté. «Le carnet de commandes a fondu et il devient très mince. Il y a un risque sur l'emploi à Cossonay s'il n'y a pas de grosse commande dans les six prochains mois», estime Raymond Voillat.

Nexans Suisse se félicite «d'une très bonne rentabilité». Quelle est la marge opérationnelle? «Nous avons atteint nos objectifs», répond le directeur, sans donner de chiffre.

«Nous avons une attitude responsable vis-à-vis de nos employés et du marché. L'évolution nous donne raison. Nous al-

lons poursuivre dans cette direction.» Il se dit «confiant sur le long terme. Il y a une demande importante pour le transport d'énergie en Europe. Nous avons de gros projets dans le pipeline pour 2010.»

Nexans Suisse a ainsi remporté auprès d'ABB Suisse un contrat «clés-en-main» de 16 millions de francs pour l'équipement de la nouvelle centrale de pompage-turbinage des Kraftwerke Linth-Limmern en Suisse orientale. Nexans sera chargé de la conception, fabrication, fourniture, installation, raccordement et mise en service d'environ 30 km de câbles à très haute tension.

Le groupe français Nexans est leader mondial de l'industrie du câble. Il est présent dans 39 pays et compte 22 400 employés. Il affiche un chiffre d'affaires consolidé de 5,045 milliards d'euros en 2009 (7,3 milliards de francs), en baisse de 27%. La marge opérationnelle diminue à 351 millions de francs. /bwe

L'INFO EN CONTINU



PUBLICITÉ

Vos débiteurs?

On s'en occupe!

35 ans d'expérience

028-648926/DOU



J.-J. Lallemand 5 - 2001 Neuchâtel
tél. 032 1 724 23 23 - www.mandatres.ch

FRAÎCHEUR MAXIMALE

PROFITEZ-EN MAINTENANT! OFFRES VALABLES DU 9.2 AU 15.2.2010 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK



40%
2.70
au lieu de 4.50
Chou-fleur
Italie/Espagne,
le kg



40%
2.70
au lieu de 4.60
Oranges Tarocco
Italie,
le filet de 2 kg



50%
5.85
au lieu de 11.70
Tortellonis à la ricotta
et aux épinards
M-Classic en lot de 3
3 x 250 g



7.90
au lieu de 8.90
Asperges vertes
Pérou/Mexique,
la botte de 1 kg



1.80
au lieu de 2.25
Raccard au poivre
Suisse, bloc
de 500 g environ,
les 100 g



50%
4.50
au lieu de 9.-
Garniture pour
toast M-Classic
en lot de 2, 2 x 173 g
Suisse



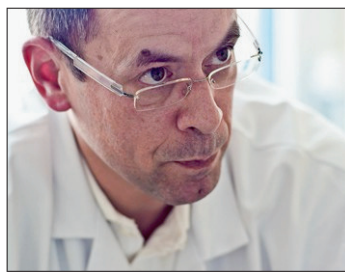
2.85
au lieu de 3.60
Jambon à l'os
bernois cuit
prétranché
20% de réduction
Suisse, l'emballage
de 150 g environ,
les 100 g



40%
1.25
au lieu de 2.10
Rôti d'épaule
de porc
frais, Suisse,
les 100 g,
uniquement
en libre-service

MIGROS

M comme Meilleur.



Christophe Sénéchaud travaillera à l'hôpital de Saint-Imier

Christophe Sénéchaud est médecin-chef du service des urgences du site de La Chaux-de-Fonds. A la fois chirurgien et urgentiste, il rejoindra dans quelque mois l'Hôpital du Jura bernois, site de Saint-Imier, en tant que médecin-chef de chirurgie et médecin répondant des services de sauvetage pour le Jura bernois et les Franches-Montagnes. /pho

Six personnes au sein de la direction générale

La direction générale de l'HNe est composée du directeur général, du directeur de la logistique, du directeur des ressources humaines, du directeur des soins, du directeur des finances, enfin du directeur médical. /ré

HÔPITAL NEUCHÂTELOIS

«Je m'en vais parce que je n'arrive plus à faire mon métier de médecin»

Dans quelques mois, Christophe Sénéchaud ne sera plus médecin-chef des urgences à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Il a démissionné. Motif: «Au sein de l'Hôpital neuchâtelois, il y a tellement de conflits que je ne parviens plus à faire mon métier.» Il répond à nos questions.

PASCAL HOFER

«Je vais passer en cour martiale pour rupture de la loi du silence...» Assis à son bureau, Christophe Sénéchaud sourit. Mais à moitié seulement. Au mois de décembre, ce médecin – «Une perle», selon une récente lettre de lecteur – a démissionné. Il quittera l'hôpital de La Chaux-de-Fonds dans quelques mois.

Il sourit à moitié parce que, «avec cet article, je sais que je serai convoqué par Pascal Rubin (réd: directeur général de l'Hôpital neuchâtelois). Je serai accusé de déloyauté. Mais j'ai un autre regard sur la question: je m'estime loyal vis-à-vis de mon entreprise, qui est une entreprise publique, et loyal vis-à-vis de la population. Je ne le suis pas envers ma direction... Mais c'est quand même malheureux de devoir en venir à participer au climat misérable actuel! Que faut-il faire? Le bateau «Hôpital neuchâtelois» est en perdition. On ne peut pas laisser aller les choses comme ça!»

Christophe Sénéchaud, pourquoi quittez-vous l'hôpital neuchâtelois (HNe)?

Parce que mon métier, c'est médecin, avec un peu de travail administratif et organisationnel, pas l'inverse. Au sein de l'Hôpital neuchâtelois, il y a tellement de conflits que je ne parviens plus à faire mon métier. Je passe l'essentiel de mon temps à gérer des problèmes. J'ai envie de me battre pour quelque chose, plutôt que contre quelque chose. A un titre plus personnel, cela fait maintenant

deux ans qu'on me mène en bateau au sujet du département des urgences. Non seulement il n'est toujours pas créé, mais j'avais été désigné par la direction pour en prendre la tête. L'automne dernier, j'ai bien compris que je ne serais sans doute jamais nommé chef de ce département.

Pour quelle raison?

Il y en a beaucoup. La principale – et en simplifiant, car il y a eu des histoires à n'en plus finir –, c'est qu'il y a eu blocage dans le Bas. Les quatre urgentistes de l'hôpital Pourtalès ont demandé que le poste de médecin-chef du département soit mis au concours, ce qui a été fait. J'ai donc postulé – ce qui était peut-être une erreur. Lorsque j'ai pris connaissance de la composition de la commission médicale chargée d'évaluer les candidats, j'ai découvert avec surprise qu'il y avait cinq personnes du Bas, dont deux avec lesquelles je n'avais jamais travaillé, et deux du Haut... D'une manière plus générale, les relations entre les uns et les autres n'ont cessé de se détériorer.

Si nous demandions aux urgentistes du Bas comment les choses se sont passées, auraient-ils la même vision que vous?

Sûrement pas! Dans un premier temps, ils ont eu le sentiment qu'on leur imposait quelque chose du Haut. En plus, les statistiques, en terme de plaintes des usagers, pouvaient donner l'impression qu'ils étaient moins efficaces que dans le Haut... Il est là, le principal problème de l'Hôpital neuchâtelois: alors que les activités des deux sites principaux doivent être «fusionnées», nous nous trouvons dans un bateau qui est en train de se séparer en deux, comme si chaque moitié partait de son côté.

A qui la faute?

Pour l'essentiel, à l'attitude de la direction. Soit à cause de mal-



HÔPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS, SERVICE DES URGENCES Selon Christophe Sénéchaud, «nous nous trouvons dans un bateau qui est en train de se séparer en deux, comme si chaque moitié partait de son côté».

(PHOTOS GUILLAUME PERRET)

adresses, soit parce qu'elle laisse les dossiers évoluer de manière passive, soit parce qu'elle conforte les uns et les autres dans leurs attitudes, soit encore parce que des choses se passent dans notre dos... C'est la répétition de ces différentes situations dont j'ai fini par avoir ras le bol.

Pouvez-vous donner un exemple?

Prenez la création du département des urgences. La direction aurait dû faire des choix, les faire entériner par les médecins-chefs des départements directement concernés, enfin communiquer et assumer ces choix. Elle aurait également dû aider les «frères ennemis» du Bas et du Haut à se réunir... Un groupe de travail a été créé il y a deux ans. J'en faisais partie, mais en tant que «médecin-chef désigné mais pas nommé», ma position était biaisée dès le départ. J'aurais d'ailleurs dû m'en rendre compte plus tôt. Ce groupe de travail, pour lequel il a même fallu changer de président, n'a toujours pas pondu le cahier des charges du futur département.

Dans le dossier «Hôpital neuchâtelois», certains acteurs considèrent que «les gens des Montagnes» sont devenus paranoïaques, toute décision étant interprétée comme profitable au Bas. Qu'en pensez-vous?

Mais nous avons été conditionnés pour réagir ainsi! Et oui, il y a de quoi devenir parano! A une exception près, tous les médecins-chefs de département sont dans le Bas. Les séances importantes se tiennent dans le Bas. Jusqu'à présent, les réorganisations ont profité au Bas. Et je ne vous parle pas de sujets accessoires comme le paiement des factures des téléphones portables... Cette accumulation montre qu'il y a clairement une polarisation.

Au point de parler de démantèlement de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, comme certains l'affirment?

Non. Mais on a créé une situation telle que ça finit par se démanteler. Je dirais ceci: les gens du Haut luttent pour conserver leur hôpital, alors que les gens du Bas attendent la bouche ouverte, puisque les décisions de la direction vont dans leur direction.

Conclusion: vous estimez qu'il faut du changement au sein de la direction générale...

L'Hôpital neuchâtelois existe depuis 2006. Que l'on dresse un bilan! A mes yeux, la situation est dramatique. Les divergences sont telles que j'ai de la peine à imaginer l'avenir de cet hôpital. Cela dit, le fait d'avoir touché le fond va peut-être aider à trouver des consensus. /PHO

Christophe Sénéchaud fait part de son sentiment à propos...

- **de sa démission** «Je me sens très bien ma peau. Ma famille vit également bien mon choix. Je n'ai pas été licencié, puisque je pars de mon propre chef. Je n'ai pas non plus démissionné en tant que «candidat malheureux à la nomination de médecin-chef du département des urgences», puisque plus de trois mois après les auditions, on ne sait toujours pas qui a été nommé. Je tiens enfin à préciser que je ne suis pas politisé.»
- **d'un candidat qui a renoncé** «Le no 2 des urgences du Chuv a renoncé à postuler au poste de médecin-chef du département des urgences. Il l'a fait pour des raisons privées, mais également parce qu'il n'y avait pas de cahier des charges validé. Vu de l'extérieur du canton, la situation sanitaire du canton de Neuchâtel est une catastrophe... C'est dommage, car il aurait fait un très bon médecin-chef, et en plus, en venant de l'extérieur, il aurait pu travailler sans être «catalogué» avant même d'entrer en fonction.»
- **du directeur général** «Pascal Rubin n'est pas incompétent, il a une idée, mais je ne sais pas laquelle... Le principal problème, c'est qu'il joue le rôle de tous les patrons dans un hôpital: médical, technique, politique, ressources humaines, etc. Ainsi, le directeur médical de l'Hôpital neuchâtelois n'a aucun poids. Sur certains sujets, c'est lui qui devrait s'exprimer, mais on ne le laisse pas faire son travail.»
- **de la répartition des missions** «A partir du moment où il a été décidé qu'il y aurait deux hôpitaux principaux dans le canton, et non un seul, on ne peut pas attribuer la chirurgie élective (réd: sur rendez-vous) à un site et les autres interventions chirurgicales à l'autre site. Pour des questions médicales et de sécurité, mais aussi pour des questions de prestige des établissements, il faut qu'il y ait un pôle pluridisciplinaire dans chaque hôpital, avec soins intensifs. On ne peut pas dissocier tous les actes qui relèvent des urgences.»
- **de la qualité des soins** «C'est clair, les incertitudes liées à l'avenir ont porté un coup à la motivation du personnel. Mais il continue de bien faire son travail. La qualité des soins est assurée et les patients sont bien traités. Le fait que les «gros» s'entre-tuent, si l'on peut dire, n'a pas de conséquence au quotidien.» /pho





Maintenant chez Hyundai vous profitez radicalement.

La **Vraie Qualité** compte



Hyundai i30



Hyundai i30cw



* «prime eco-blue»: CHF 2000.- en cas de reprise d'un véhicule d'au minimum 8 ans en état de marche (immatriculé d'au moins 6 mois au nom de l'acheteur du véhicule neuf) pour l'achat d'une Hyundai i30/i30cw neuve de la catégorie de rendement énergétique A, B ou C. ** «prime eco-blue» (CHF 2000.-)* + prime «i30cw au prix de la i30» (CHF 1500.-), pour l'achat d'une Hyundai i30cw. i30/i30cw*** 1.4 Comfort à partir de CHF 19 990.-, version illustrée: 2.0 Premium à partir de CHF 30 490.- (***) en tenant compte de la prime «i30cw au prix de la i30»). Offres réservées aux clients privés, valable jusqu'au 30.4.2010, seulement pour véhicules en stock et uniquement auprès des partenaires Hyundai participant à l'action. Toutes les indications de prix s'entendent comme prix conseillés sans engagement, TVA incluse.



144-269574/ROC

Taux de 1,625% la 1^{ère} année
sur notre compte d'épargne Plus

1000 superpoints
en guise de cadeau
de bienvenue



Banque Coop La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 30
Tél. 032 910 93 93

fair banking
banque coop

Durée de la promotion: du 1^{er} janvier au 31 mars 2010. Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications. Pour tout savoir sur l'épargne à la Banque Coop: www.banquecoop.ch

003-741727

AVIS DIVERS

SPLC AVOCATS & NOTAIRES

**Fritz Stahl, Blaise Péquignot,
Marc Lorenz et Richard Calame,**
ont le plaisir de vous informer qu'ils se sont associés
depuis le 1er janvier 2010 avec

Danièle Hausser Zilla, notaire

Etude SPLC, Trésor 9, CP 2232, 2001 Neuchâtel,
tél. +41 (0)32 729 02 02, www.splc.ch

028-648942/DUO

Café restaurant du Faucheur
2610 St-Imier (face Migros)
Tél. 032 534 30 06

**Menu de la
Saint-Valentin**

2 entrées, plat et dessert Fr. 45.-
Prière de réserver 006-628085

Un abonnement à **L'Impartial**? Bulletin de souscription sur www.arcinfo.ch rubrique abonnés

Mieux apprendre?
Mieux travailler?
Nous vous aidons!

Difficultés de concentration, de mémorisation, d'apprentissage? Manque de confiance, de motivation? Notre méthode douce d'amélioration de l'écoute aide beaucoup d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Essayez!

L'écoute

Centre de l'écoute selon A. Tomatis
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
rue Neuve 8 • 032 968 08 29

132-228909

Une piqûre aux grands effets:
Donnez de votre sang

Centre de transfusion: LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Sophie-Mairet 29 - Tél. 032 967 20 37

MANIFESTATIONS

La Société d'aviculture du Locle organise son
MATCH AU LOTO
Vendredi 12 février 2010 à 20 heures
Salle Paroisse, Le Locle

30 tours + royale hors abonnement
Système fribourgeois / Tout en bons d'achat
Valeurs: Fr. 40.- / Fr. 60.- Carton: Fr. 80.- ou Fr. 120.-
Royale: Fr. 100.- / Fr. 200.- Fr. 400.-
Abonnements:
1 abonnement: Fr. 15.- / 4 abonnements par joueur: Fr. 50.-
Nombre illimité de cartes par joueur: Fr. 70.-

15^e anniversaire du **NEC** (Nouvel Ensemble contemporain)

«Feldman & Cardew»

**Concert de l'Ensemble
Phoenix, Bâle**

**Le 19 février 2010 à 20h00
au Musée des Beaux-Arts
à La Chaux-de-Fonds**

Le NEC et les CMC accueillent un ensemble bâlois d'exception, dévoué à la musique contemporaine. Phoenix vous invite à découvrir deux compositeurs du XX^e des plus innovants dans un espace habituellement réservé à l'art contemporain.



offre

20
INVITATIONS
Date limite de participation:
11 février 2010
à minuit

Conditions de participation: le tirage au sort est ouvert à tous les abonnés, excepté les collaborateurs de la SNP SA et leur famille directe. Les gagnants seront avertis personnellement. Tout recours juridique est exclu.

Participez par SMS Sur votre téléphone mobile, tapez le code **IMP CLUB 36** suivi de votre numéro d'abonné et de vos coordonnées complètes (ex. IMP CLUB 36 112233 Bernard Dupont Rue de la Balance 21 2001 Neuchâtel). Envoyez votre message au numéro **363** (Fr. 1.-/SMS)

Participez par carte postale Inscrivez le code du jour suivi de votre numéro de carte de membre et envoyez votre carte à:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, Promotion et Relations publiques, Rue Neuve 14 CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Participez via le web:
sur notre site
<http://clubespace.arcinfo.ch>,
et profitez de nos offres attractives.



Un nouveau règlement pour le Musée d'horlogerie qui n'a rien à voir avec le départ de la conservatrice

Le nouveau règlement du Musée d'horlogerie du Château des Monts a été accepté sans opposition mardi soir par le Conseil général. Il clarifie le rôle du conservateur, du comité qui le gère et de l'exécutif. Ce toilettage n'est pas en rapport avec le départ de la conservatrice, a dit le conseiller communal Marcelo Droguett. Sans plus: une convention lie les parties tenues au secret... /ron

IMMOBILIER

Rachat à l'arraché d'un pan d'histoire à l'abandon au Locle

Deux investisseurs loclois viennent de racheter le bâtiment historique de Grande-Rue 1, a annoncé mardi soir au Conseil général le conseiller communal Cédric Dupraz. Il s'agit de François Knellwolf et William Darbellay, qui ont déjà réhabilité Le Phare et Le Lux. Le premier répond à nos questions.

ROBERT NUSSBAUM

Vous venez de signer le rachat de Grande-Rue 1, l'immeuble d'où est partie la Révolution de 1848. Pourquoi?

Pour nous, il était impensable de raser cet immeuble. Quand je dis nous, c'est aussi la commune et le notaire qui ont largement contribué à ce que l'opération se fasse. On voit que cela leur tenait à cœur. Les propriétaires avaient rendez-vous mercredi pour signer avec un entrepreneur d'ailleurs qui voulait démolir pour reconstruire du neuf. On a dû foncer. Avec l'inscription à l'Unesco, on ne pouvait pas se permettre une

telle rupture à l'entrée du Crêt-Vaillant!

Combien l'avez-vous racheté?

Oh, disons pour le prix d'une belle grosse voiture [rires].

Le bâtiment est à l'abandon depuis des lustres. Dans quel état est-il?

Lamentable. Plus rien n'a été fait depuis son incendie il y a au moins 20 ans. L'Ecap a payé pour la toiture, qui n'a protégé le bâtiment que de l'eau et du gel. Et encore, il n'y avait pas de chauffage... Les poutres sont noircies, des planchers manquent. J'estime que pour sortir tous les déchets accumulés, dont des tonnes de peinture, il faudra bien une centaine de bennes. Mais il y a pire: un pan de la façade sud risque carrément de s'effondrer juste au-dessus du Musée des beaux-arts!

Vous vous attaquez à une rénovation lourde....

Très lourde. Il est clair que cela sera plus coûteux que du neuf.



GRANDE-RUE 1 A part l'enveloppe, il ne reste pas grand-chose des fastes de l'auberge d'antan. Les deux Loclois qui l'ont rachetée ont leur idée sur la manière de les lui rendre.

(RICHARD LEUENBERGER)

Vous avez les reins solides?

Non... Mon idée est de travailler dans un esprit coopératif. On va voir si c'est imaginable. Nous amenons un immeu-

ble, des plans, un projet. C'est une belle aventure qui commence, un beau défi comme je les aime.

A quelle affectation pensez-vous?

A un hôtel et des appartements, à voir dans quelles proportions. Vous comprenez, le bâtiment est un gros morceau de 33 m de long et 13 d'épaisseur. Ces surfaces sont difficiles et beaucoup de projets se sont cassés le nez là-dessus. Pour s'en sortir, nous imaginons une tranchée du toit jusqu'au rez avec un puits de lumière baignant un jardin d'hiver.

Après Le Phare et Le Lux, allez-vous devenir LE promoteur du Locle?

Pas du tout. Loin de nous l'idée de devenir propriétaire

de la moitié de la ville! Les appartements du Phare ont été vendus parce que nous n'avions pas les moyens de sauver ce beau bateau autrement. Le Lux et sa salle, c'était pour donner des raisons aux Loclois de rester sur place plutôt que de désertir et aller s'amuser à La Chaux-de-Fonds.

Justement, que pensez-vous de la situation du Locle, qui perd des habitants, notamment faute d'appartements d'un certain standing?

Ce n'est pas dramatique. Mais prenez une liste des appartements vacants. Il n'y a pas un cinq-pièces de libre. Ceux de Grande-Rue 1 seront magnifiquement situés dans un cadre qui restera historique. Et révolutionnaire! /RON

La saga de l'auberge de la Fleur de Lys

Ce bâtiment Grande-Rue 1, l'ancienne Fleur de Lys, c'est une saga, incendies inclus! Il a abrité dans le désordre le Cercle de l'Union républicaine, un relais postal, chevaux compris, et même des fumoirs à viande. A l'époque, c'était un hôtel de prestige. Souvenirs de voyage du pasteur Frêne en 1786: «Le Locle est un beau bourg rempli de très belles maisons dont quelques-unes sont des espèces de palais. Nous y arrivâmes pour le dîner que nous primes à l'Auberge de la Fleur de Lis. L'Hôte est un Mr Droz, bel homme dans la fleur et la force de l'âge...»

Bâtiment historique d'où partit la révolution de 1848! A la veille de cet événement majeur...

«Il faut que le drapeau suisse flotte en ville. Mais où, pour que les gendarmes ou les gardes ne puissent pas l'atteindre? Après discussion, on choisit l'emplacement de la Fleur de Lys où la chaîne du réverbère sera à peu près inaccessible. Ce petit drapeau, que les descendants de David Perret ont pieusement conservé et dont ils ont fait cadeau à la commune est suspendu clandestinement pendant la nuit. On prend encore la précaution d'enlever l'échelle du local des pompes voisin, et on place des «observateurs» devant la maison». Voilà ce que narre François Faessler dans «Histoire de la Ville du Locle, des origines à la fin du XIXe siècle». /cld

→ Les dossiers traités par le Conseil général mardi soir

→ Du frottement aux Dentellières

Il y a eu du frottement mardi soir au Conseil général au sujet du crédit (330 000 fr.) pour la prolongation de la route des Dentellières, le nouveau quartier sur les Monts. «De qui se moque-t-on?» a dénoncé Manuel Fragnière (PLR) qui est monté sur ses grands chevaux pour dénoncer l'utilisation d'une partie du crédit avant même qu'il ne soit voté par l'autorité législative. Le président de l'exécutif Denis de la Reussille a directement traité l'intervenant de «tonton flingueur» avant que tout le monde ne se radoucisse et vote le crédit à l'unanimité. Il faut dire que les 15 à 20 millions qui seront investis là expliquent cette entorse à la procédure

→ Cinq mois de travaux aux Fiottets

Unanimité également pour le dernier crédit (900 000 fr.) de réfection du bas de la rue des Fiottets (et la partie supérieure de celle de Jean-

d'Arberg), voie de transit qui relie le centre-ville à la zone de détente du Communal (2500 véhicules /jour). Les porte-parole des partis ont salué la volonté de séparer les trottoirs des chaussées par des bandes végétalisées, mais jugé le temps des travaux, cinq mois, trop long.

→ Le centre d'orthophonie va mieux

Le centre d'orthophonie du Locle va mieux. La liste d'attente a baissé à 38 en 2009, a noté la popiste Danièle Cramatte, pour qui toutefois «un seul dossier en attente est de trop». Un demi-poste de plus a été octroyé (sur 3,36 postes en tout). La conseillère communale Florence Perrin Marti n'a pas exclu une nouvelle augmentation. Deux postulats socialistes sur le sujet ont pu être classés.

→ Tuyaux d'eau et Bourdonnière

Le Conseil général a encore accepté un crédit de

411 000 fr. pour le remplacement des conduites d'eau, de même qu'une subvention unique de 67 000 francs à la Bourdonnière. /ron



RÉFECTION Rues des Fiottets et de Jean-d'Arberg seront en travaux à la belle saison.

(RICHARD LEUENBERGER)

LOUTRES

Les dons se montent à 26 000 fr.



COUPLE Chico et Lula peuvent commencer à se rêver un avenir.

(SP-STÉPHANIE WINKLER)

Les dons pour les loutres cendrées Chico & Lula progressent bien, communique Arnaud Maeder, le directeur des Institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds.

Au 8 février, des centaines de donateurs de toute la Suisse ont versé un total de 26 120fr.15, sur le CCP de l'association les Amis du Bois du Petit-Château.

Ces dons proviennent de près de 270 donateurs ayant versé directement leur don sur le CCP avec des montants allant de 10 fr. à 5000 fr. avec trois dons de 1000 fr. chacun.

A ceux-ci s'ajoutent les nombreux donateurs anonymes qui ont permis de récolter de gros montants dans la tirelire disposée devant l'enclos actuel des loutres cendrées.

Beaucoup de dons proviennent bien sûr de La Chaux-de-Fonds même et du reste du canton de Neuchâtel, mais aussi de tous les autres cantons romands, Fribourg, Genève, Jura, Valais, Vaud et même de Suisse allemande (cantons de Berne et Zurich) voire de France voisine.

Le communiqué ne donne aucune précision sur le don anonyme de 50 000 fr. reçu par l'institution au cours de cette campagne (ré: lire notre édition du 2 février dernier).

Arnaud Maeder rappelle que le but est de récolter 200 000 fr. pour construire un enclos adapté à cette espèce. /comm-réd

CCP n° 23-2900-0 mention «Loutres»

En bref

■ MUSIQUE L'Ecole technique s'invite à Bikini Test

Des formations musicales de l'Ecole technique du Cifom se produisent demain à Bikini Test. Le Workshop du Conservatoire (jazz), Fisherman's Groove (funk /rock), Red Light (punk /rock), Trinox, (trash death metal) et A.2.S crew (rap) feront découvrir leurs talents au public, de 21h à 2h. Cette soirée est ouverte à tous, le prix d'entrée est fixé à une thune. /comm-réd

■ MUSÉES Reprise des conférences au MBA

«La Vie des musées», cycle de conférences sur l'actualité des expositions et des musées en Suisse et dans le monde reprend, aujourd'hui, de 12h15 à 13h au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds; entrée libre. /comm-réd



Anne-Marie Genin, nouvelle présidente du comité de l'Avivo de La Chaux-de-Fonds

Déjà vice-présidente au niveau suisse et présidente au niveau cantonal, Heidi Deneys (à droite) a laissé son poste de présidente de la section chaux-de-fonnière de l'Avivo à Anne-Marie Genin (à gauche). Pierre Carrel continue son activité de caissier. Le nouveau comité a été élu à l'unanimité. /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

Le système de santé expliqué aux aînés

Réunis en assemblée générale hier à la Maison du peuple, les aînés chaux-de-fonniers, membres de la section locale de l'Avivo, ont attentivement écouté l'exposé du médecin cantonal Claude-François Robert sur le «système de santé des personnes retraitées».

SYLVIE BALMER

«80% de la population neuchâteloise est en bonne santé!» Une bonne nouvelle, relayée par le médecin cantonal Claude-François Robert, mais que l'on ne peut pas attribuer uniquement au système de soin, réparateur. «Non, la santé ne dépend pas des services d'urgence. L'influence du système de soins sur la bonne santé d'une population est de l'ordre de 15% seulement», a-t-il expliqué. Dans les facteurs qui influent sur la santé, le médecin cantonal a identifié les comportements, favorables ou nuisibles, les facteurs biomédicaux, soit les influences génétiques et, enfin, l'environnement. «On ne fait pas toujours attention quand on vit à La Chaux-de-Fonds, mais l'environnement climatique compte beaucoup. Ces jours, ce n'est pas très favorable, on se casse la figure en descendant du bus, cela a un coût humain...»

Reste que le vieillissement s'accélère. «En Suisse on sort du tiers-monde. Mon arrière-grand-père avait une espérance de vie pas si éloignée de celle de certains pays d'Afrique actuel-



SANTÉ Ces prochaines années, le nombre de centenaires va doubler et bouleverser la donne économique, a prévenu Claude-François Robert, lors de l'assemblée générale de l'Avivo hier. (RICHARD LEUENBERGER)

lement. On a fait des progrès énormes. A l'avenir, le nombre de centenaires va doubler, cela va modeler la société, il y aura des effets économiques», a prévenu Claude-François Robert rappelant les prochaines votations sur le 2e pilier...

Combien faudra-t-il de lits d'établissement médico-social (EMS) dans 20 ans, sachant que la population va augmenter? Aura-t-on la même proportion de personnes en EMS qu'aujourd'hui? Le vieillissement ne rend pas les gens forcément dépendants. «Beaucoup n'ont pas besoin de ces structures. Et construire un EMS, c'est trois ans de travail

«Aujourd'hui, moins de 5% des personnes finissent leurs jours au home. La durée de séjour est d'environ trois ans»

Claude-François Robert

et plusieurs dizaines de millions... Il ne faut pas se tromper. Ce sont des questions qui préoccupent ceux qui s'occupent de ce secteur.»

Aujourd'hui, «moins de 5% des personnes finissent leurs jours au home», a-t-il expliqué. L'âge d'entrée a augmenté, il se situe désormais aux alentours de 83 ans. Et la durée de séjour y est en moyenne de trois ans. «Le passage du home n'est pas inéluctable aujourd'hui»

A noter encore que «le côté paternaliste du médecin s'étirole, le patient est beaucoup plus actif aujourd'hui. Il a le droit de refuser les traitements, de faire venir Exit, etc.» /SYB

ESIP

Une nouvelle convention à l'étude



COLLÈGE L'avenir du collège des Ponts-de-Martel est assuré grâce à la collaboration de La Chaux-de-Fonds et de l'Etat. Ici le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

Suite à la décision du Conseil d'Etat de voir disparaître l'Ecole secondaire intercommunale des Ponts-de-Martel (Esip) faute d'effectifs, les trois communes concernées, soit Les Ponts-de-Martel, La Sagne et Brot-Plamboz décidaient finalement, en décembre dernier, de dissoudre l'Esip et de se rattacher à la commune de La Chaux-de-Fonds pour la gestion des élèves au sein de leurs collèges.

Les autorités de la région qui auraient entrepris des négociations avec La Chaux-de-Fonds et Le Locle pour maintenir une structure scolaire secondaire dans la vallée n'auraient pas «obtenu de propositions concrètes du côté du Locle» pouvait-on lire dans notre édition du 7 décembre. La conseillère communale du Locle en charge de l'Instruction publique, Florence Perrin-Marti, s'en est étonnée. Elle rappelle que «depuis de très nombreuses années, la Ville du Locle travaille avec ces communes ainsi qu'avec celles de la vallée de la Brévine (Civab) et avec la commune des Brenets pour l'accueil des élèves de l'école secondaire, à la satisfaction de tous les partenaires [...]». La

Ville a toujours été prête à accueillir les élèves de l'école secondaire de l'Esip avec la possibilité que Brot-Plamboz et Les Ponts-de-Martel rejoignent le cercle scolaire du Locle. La Sagne se dirigeant plus facilement sur la ville voisine.»

«Nous avons souhaité travailler le mieux possible avec ces communes; cela a été difficile, le message nous parvenant n'étant jamais clairement exprimé. Pour des questions de proximité, notre volonté est de laisser les portes de notre école secondaire ouvertes à tous les élèves des Ponts-de-Martel et des environs afin qu'ils puissent terminer leur scolarité en toute quiétude. Les problématiques politiques ne doivent pas interférer dans leur apprentissage de la vie», souligne-t-elle encore.

Au vu des dernières nouvelles, les élèves de maturité continueront leur scolarité à l'école secondaire du Locle où ils sont les bienvenus. De plus, ces derniers y gagneront en temps sur les transports publics. «La Ville du Locle est en concertation avec les différentes communes partenaires pour la mise en place d'une nouvelle convention.» /syb

LE LOCLE

Free'son chante couleur Québec

La Belle Province s'invite au Locle. la chorale Free'son, pour son nouveau spectacle, va interpréter de chansons québécoises uniquement, des récentes, des plus anciennes. Par exemple «Bleu», de Linda Lemay, «Avant de partir», de Roch Voisine, «Sous le vent», de Garou, sans oublier l'inoubliable «Quand les hommes vivront d'amour», de Raymond Lévesque. Céline Dion est de la partie aussi. Ainsi que, dans une autre veine, les fameux Cowboys Fringants! Un spectacle avec accent tout particulier sur les différentes couleurs du jour... et de la nuit. Avec 55 choristes accompagnés de sept musiciens professionnels, sous la baguette de Raphaël Krajka. Avec décors signés Michel Mollier et son équipe.

Les représentations ont lieu



LE MÊME PUNCH Ici, le spectacle 2007. L'enthousiasme est intact. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

du 23 avril au 8 mai à la maison de paroisse et les locations viennent d'ouvrir. /cld

Réservations sur le site www.freesonleocle.ch ou au magasin de tabac-journaux Simone Favre, au Locle, tél. 032 931 32 66

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

«On ne peut rien pour Lucie»

Il est rare de voir, au tribunal, une prévenue entretenir l'ambiance pendant la pause, «charrier» le procureur sur son look de pasteur avec sa longue robe noire, et tauper des cigarettes aux agents qui l'accompagnent. Lucie (prénom d'emprunt), la soixantaine, avait certes des côtés attachants. Mais, cette nuit du 30 mai 2009, au centre-ville du Locle, solidement imbibiée, elle avait bouté le feu dans la cave d'un immeuble de 23 appartements, tous occupés. Cet incendie avait causé pour 250 000 fr. de dégâts, mais pas de blessés, par bonheur, quoique les pompiers avaient dû intervenir avec des masques à gaz. Lucie, qui avait

déjà provoqué un incendie quelques années en arrière, se retrouvait hier devant le Tribunal correctionnel du Locle. Les raisons de son geste? La vengeance et la rancœur. Elle était furieuse de voir que sa cave avait été reprise par un autre locataire alors qu'elle séjournait en institution psychiatrique.

Lucie, démolie par l'alcool, a un passé chaotique. Elle a été abandonnée toute petite. Après la mort de son mari, tout s'est déglingué, elle alternait séjours en prison ou en hôpital psychiatrique, où elle ne voulait pas retourner, en tout cas pas enfermée dans sa chambre, n'attelle cessé de répéter. Elle en avait marre de ses bêtises. Son rêve? Habiter en appartement

protégé, et trouver un compagnon, «ou bien quelqu'un pour jouer aux cartes»...

«Toutes les expertises convergent vers un signal d'alarme. Il y a un risque évident de récurrence. Lucie est dangereuse», commentait le procureur Nicolas Aubert. Ses nombreuses admissions en institutions psychiatriques n'y avaient rien fait. «Elle est comme ça, Lucie, et malheureusement, selon l'expert, on ne peut rien pour elle». Il requerrait un an et demi de peine privative de liberté, et l'internement de Lucie.

«Il y a tout un système de santé qui n'est absolument pas adéquat pour quelqu'un d'aussi malade», commentait

son avocat. Il se demandait comment, malgré plusieurs expertises l'ayant déclarée dangereuse, on l'avait laissée libre de boire et d'aller et venir. «Il y a une irresponsabilité totale de ces institutions, qui devrait être sanctionnée. Si des mesures strictes avaient été appliquées, cet incendie n'aurait jamais eu lieu.»

«Rien de très sérieux n'a été fait malgré des signes de dangerosité», abondait le président du tribunal Jean Oesch. Mais «sur la question la plus importante: que faire pour que cela ne se reproduise plus, le tribunal n'a pas longtemps hésité». Il a retenu la peine requise par le procureur et Lucie est repartie entre deux agents. /cld



H2O à BOUDEVILLIERS
Collision en chaîne de 13 véhicules

Un accident peu banal s'est déroulé mardi vers 17h30 dans la tranchée couverte de Boudevilliers. Pas moins de 13 véhicules ont été impliqués dans une collision en chaîne sur la chaussée en direction de Neuchâtel. Celle-ci a été fermée cinq heures. Témoins recherchés (tél. 032 899 90 00). /réd

Les nuits de la Case à chocs en recherche de bénévoles

La Case à chocs, à Neuchâtel, recherche des bénévoles motivés, curieux, aptes à travailler en équipe, avec un intérêt pour la musique et le monde de la nuit. Plus de renseignements: chloe@case-a-chocs.ch /réd

AFRIQUE DU SUD

Le rôle de Nelson Mandela analysé par un Neuchâtelois engagé

Cofondateur de l'ONG Imbewu, Pascal Holliger connaît bien l'Afrique du Sud. Depuis Port-Elizabeth, il évoque le 20e anniversaire de la libération de Nelson Mandela et la situation socio-économique actuelle.

DANIEL DROZ

«L'» héritage est énorme auprès de toutes les couches de la population. Même les plus racistes en conviennent. Nelson Mandela a apporté le changement, l'intégration et la réconciliation.» Le Neuchâtelois Pascal Holliger travaille à Port-Elizabeth dans la province de Durban pour l'ONG Imbewu depuis plusieurs années. Il connaît bien l'Afrique du Sud pour y avoir déjà séjourné cinq ans dans les années 1980.

Ce jeudi, le pays célèbre le 20e anniversaire de la libération de Nelson Mandela. Des cérémonies sont prévues au Cap. L'actuel président Jacob Zuma refera à pied les 50 premiers mètres qu'avait effectué son prédécesseur en homme libre le 11 février 1990 à la sortie de la prison Victor Forster. Ensuite, Zuma prononcera le discours de l'état de l'Union au

Parlement. Nelson Mandela en sera l'invité d'honneur.

Pascal Holliger évoque «la grandeur d'âme» de ce dernier. «Il inspire beaucoup de respect. Il tient le pays ensemble.» Depuis 15 ans, pour le Neuchâtelois, «ça a beaucoup changé dans le sens où il y a eu une transition remarquable.» Pascal Holliger rappelle qu'une minorité opprimait violemment la majorité, que, finalement, elle lui a transmis le pouvoir et qu'une démocratie est née. «Même si l'ANC (réd: le Congrès national africain au pouvoir depuis 1994) domine tout», dit-il en rappelant la faiblesse de l'opposition.

«Au niveau économique, il y a encore de grandes disparités. Mais beaucoup est en passe de se faire», commente-t-il, notamment en matière de logement et de discrimination positive. «Ce n'est pas en 15 ans qu'on peut tout inverser. Pour l'ANC, c'est un gros défi. Aujourd'hui, les problèmes sont le sida, la globalisation, l'exode rural.»

Pascal Holliger le constate de manière quotidienne: «La population est toujours pauvre.» Les services, comme l'eau et l'électricité, sont inexistantes dans certaines parties du pays. «L'ANC est à un tournant. Il



11 FÉVRIER 1990 Après 27 ans d'internement, Nelson Mandela vient de sortir de prison. Il est accueilli par son épouse de l'époque, Winnie.

(KEYSTONE)

ne pourra pas toujours capitaliser sur l'histoire», estime-t-il. Pas question, néanmoins, pour lui de tomber dans le pessimisme. Le bilan, après plus de 15 ans de démocratie, est à envisager comme «un verre à moitié plein».

L'ONG Imbewu participe d'ailleurs à cette reconstruction. «Nous sommes passés par deux années difficiles, une

crise de croissance», explique son cofondateur. Une nouvelle stratégie a été mise en place depuis mi-2008. Imbewu est maintenant considérée comme une ONG internationale, basée à Neuchâtel.

«Nous soutenons des projets de développement par le sport avec des partenaires locaux», explique Pascal Holliger. Il n'y a pas de projets directs. «Mon

rôle est de coordonner les projets en Afrique du Sud», ajoute le Neuchâtelois. Au total, plus de 400 enfants et jeunes sont encadrés après l'école. Il s'agit d'unir et de réconcilier à travers le sport mais également pour guérir les blessures et rendre les jeunes plus forts face aux comportements à risque.

Grâce à un partenariat avec Volkswagen, l'équipe de foot

«Ce n'est pas en 15 ans qu'on peut tout inverser. Pour l'ANC, c'est un gros défi»

Pascal Holliger

allemande du VfL Wolfsburg – avec le gardien de l'équipe suisse Diego Benaglio – était d'ailleurs présente dans les townships de Port-Elizabeth au début du mois de janvier. En cette année de Coupe du monde en Afrique du Sud, cet événement en forme d'avant-goût a réjoui plus de 200 enfants, bénéficiaires des projets d'Imbewu. /DAD

APICULTURE

Les motifs de la disparition des abeilles

A quatorze ans, Jean-Daniel Charrière élevait ses premières abeilles. Devenu ingénieur agronome EPFZ, ce Bienneois de 45 ans travaille aujourd'hui pour le projet «Recherches apicoles» de la station d'essais Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP) de l'Office fédéral de l'agriculture. Invité par la Société neuchâteloise de sciences naturelles, il a prononcé hier soir à Neuchâtel, dans un auditorium du Muséum d'histoire naturelle archi-plein, une conférence sur le thème: «Pertes de colonies d'abeilles: où se trouve le coupable?»



SUCCÈS La conférence de Jean-Daniel Charrière sur les abeilles a attiré la foule hier soir à Neuchâtel.

(RICHARD LEUENBERGER)

Jean-Daniel Charrière, qu'est-ce qui peut faire qu'un apiculteur perd, apparemment d'un coup, toutes ses abeilles?

Les abeilles quittent généralement la ruche quand elles arrivent en fin de vie. Par ailleurs, il n'est pas certain que la ruche se vide d'un coup. Peut-être que quand l'apiculteur voit pour la dernière fois des abeilles voler près de sa ruche, en novem-

bre, la colonie ne compte déjà plus que 2000 individus au lieu des quelque 10 000 auxquelles on peut normalement s'attendre. La colonie est alors formée d'abeilles d'hiver, censées survivre jusqu'au printemps. Mais, pour qu'elles y arrivent, elles doivent être en pleine santé. Si la colonie est affaiblie par un virus ou un dérèglement hormonal, elle risque fort de ne pas passer l'hiver.

Ces disparitions de colonies sont-elles plus fréquentes aujourd'hui?

Si elles toujours existé, leur fréquence a augmenté dès 2002, et le phénomène s'est étendu sur le plan géographique: il concerne aujourd'hui toute l'Europe et l'Amérique du Nord. Et 2010, sur ce plan, ne se présente pas bien.

Connait-on les causes de cette accélération?

Pas toutes, Mais on peut penser que le varroa reste au centre de la problématique. Il agit de trois façons: il prélève le sang de l'abeille, il affaiblit son système immunitaire, et sa présence dans l'abeille lui permet d'injecter des agents pathogènes qui, normalement, ne pourraient pas entrer dans son organisme.

Mais il n'y a pas que le varroa.

Des causes secondaires peuvent intervenir. On peut trouver des facteurs génétiques, un environnement trop chargé en pesticides, une biodiversité insuffisante. En Suisse, sur le plan de la biodiversité, nous ne sommes pas trop mal lotis.

Outre le travail de recherche réalisé dans des stations telles que l'ALP, que peut-on faire?

L'apiculteur doit agir de façon plus pointue qu'autrefois. Favoriser la biodiversité aide aussi à la survie des abeilles. Mais on n'a pas, pour l'instant, trouvé la solution miracle. /jmp

VAL-DE-TRAVERS

Ligne TGV bloquée par un accident



CRASH Le trafic a pu être rétabli hier soir.

(FANNY NOGHERO)

Après une interruption de 21 heures, le trafic ferroviaire entre Neuchâtel et Paris via Les Verrières a pu être rétabli hier soir à 18h. Une perturbation due à un accident entre le TGV et une voiture, survenu mardi soir à la hauteur du passage à niveau des Bayards.

L'automobiliste, un Fleurisan de 67 ans, a perdu la

maîtrise de son véhicule et s'est encastré dans une barrière bordant la voie ferrée. Le convoi a percuté de plein fouet l'arrière de sa voiture. Aucun des 97 passagers n'a été blessé, mais les dégâts sur la motrice l'ont empêchée de poursuivre sa route. /fno

Galerie photos sur arcinfo.ch



SAINT-URSANNE L'expo de Yann Arthus Bertrand est annulée

Le label culturel du Clos-du-Doubs Ursinia prend une année «d'introspection» pour redéfinir sa structure et résoudre des difficultés internes d'ordre relationnel. L'exposition de Yann Arthus Bertrand (photo) prévue cet été est donc annulée, mais pourrait être reportée à 2012. /dwi

La Bimo réfléchit à son avenir et change de président

Pour des raisons professionnelles, Marcel Pieren quitte la présidence de la Bimo, organisatrice du salon éponyme à Delémont. Jean-Pierre Bendit assurera l'intérim et une réflexion sera menée sur les activités futures. /dwi

JURA

Elisabeth Baume-Schneider repart pour un (ultime) tour

Ce que tout le monde pressentait est devenu officiel mardi soir à Corban lors du congrès du Parti socialiste jurassien: la ministre Elisabeth Baume-Schneider est candidate à un troisième et dernier mandat. La Franc-Montagnarde dit s'être posée de nombreuses questions avant de repartir au combat.

GÉRARD STEGMÜLLER

Trois. Après Laurent Schaffter (PCSI) et Michel Probst (PLR), un troisième membre du Gouvernement jurassien va se représenter devant les électeurs cet automne. Avec sa candidature, Elisabeth Baume-Schneider (47 ans) rend un fier service au Parti socialiste jurassien, pas franchement au mieux de sa forme. Les PDC Charles Juillard et Philippe Receveur devraient eux aussi rehausser pour une nouvelle législature, certainement de cinq ans si le peuple accepte la modification de la Constitution qui lui sera soumise en mars.

En attendant, la citoyenne des Breuleux explique ses motivations à se représenter.

Elisabeth Baume-Schneider, en annonçant officiellement votre candidature, vous mettez fin à un suspense qui n'en était pas vraiment un, non?

Rien à voir avec un quelconque suspense. La situation était plutôt complexe. J'avais besoin de me poser des questions sérieuses, relatives à mon âge, ma



ELISABETH BAUME-SCHNEIDER A 47 ans, la Breulotière rend un fier service au PSJ. (ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY)

vie de famille. Il m'a fallu du temps, j'ai beaucoup réfléchi. Et dès le début de cette année, ma réponse était arrêtée. C'est un peu réducteur de parler de suspense, car la politique n'est pas un jeu, mais un sujet très sérieux. Lorsque j'ai été élue, mes enfants avaient 9 ans et 2 ans et demi. Si je suis réélue, l'un aura plus de 20 ans, l'autre aura quitté l'école. La politique est un parcours de vie

La réaction des participants au congrès?

Les gens étaient très contents. J'ai senti que je suis utile au parti plutôt que le contraire. J'étais surprise et émue de la réaction des militants, venus

nombreux à Corban malgré le mauvais temps. Je me sens vraiment en phase avec les gens de terrain.

Au soir de votre élection, vous aviez affirmé que «huit ans, ça suffit». Aujourd'hui, vous en redemandez...

C'est vrai. Mais mon élection était une surprise. J'ai dû apprendre le métier, apprendre à travailler au sein d'un exécutif. Cela demande beaucoup d'énergie, mais je m'y retrouve en récoltant d'énormes satisfactions. J'aime l'école jurassienne, j'aime mon engagement au niveau romand. J'apprécie le contact. Je suis une privilégiée.

«Etre ministre n'est pas une consécration pour moi»

Elisabeth Baume-Schneider

BASSECOURT

Deux têtes d'affiche dévoilées



BONEHEAD Un des fondateurs du groupe Oasis sera dans le Jura à la fin juin. (SP)

Les organisateurs du deuxième Bassecourt les rues s'activent. La première édition du festival avait attiré quelque 20 000 personnes l'année passée à Bassecourt. Il devrait y en avoir au minimum autant les 25, 26 et 27 juin prochain dans la cité vadaise. Une quarantaine d'artistes sont annoncés, en provenance de Suisse bien sûr, mais aussi d'Australie, du Canada, d'Espagne, de France, d'Angleterre et d'Ecosse.

Le boss du festival Jack Aubry pavoise. Deux gros poissons sont tombés dans sa besace. Le samedi soir, Bonehead et son groupe anglais The Vortex se produiront dans le «dôme», soit la halle de gymnastique. Bonehead? Tout bêtement un des fondateurs du célèbre groupe Oasis. La veille, les Ecossais de The Cinematics, très connus aux Etats-Unis, l'auront précédé. Une braderie, une manche de trial moto et le Slow up agrémenteront ces trois jours de fête. Les organisateurs hésitent encore à demander une «petite entrée symbolique», histoire de pouvoir boucler leur budget de 280 000 francs. /gst

Infos sur www.lesrues.ch

BROCHURE TOURISTIQUE

Le Noirmont se met en valeur

Sept ans après la dernière édition, la Société d'embellissement du Noirmont (SEN) va sortir une nouvelle brochure touristique au mois de mai, pour mettre en valeur la commune. Le dépliant illustré sera tiré à 30 000 exemplaires.

«Nous avons recensé plus de 150 adresses dans la commune», explique Martial Jacoulot, de la SEN. «De la clinique aux masseurs en passant par les fabricants de montres, on a été impressionné par le nombre de possibilités offertes.» Les restaurants et le camping du Creux-des-Biches ne sont pas oubliés.

Conçu en format A5, le guide propose différentes cartes des Franches-Montagnes, avec toujours Le Noirmont comme point central: celle des



ÉTANG DE CHANTERAINNE L'une des illustrations de la brochure. (SP)

sentiers pédestres, une autre pour les cavaliers, le vélo tout terrain et les trottinettes, et une carte hivernale pour les itinéraires de raquettes et de ski de fond. Sous forme de dessins, les cartes ont été réalisées par

Jean-Bernard Siegfried de La Chaux-de-Fonds.

Un plan du village et des informations pratiques ont été intégrés au document. «C'est une belle vitrine et elle est largement diffusée.» /dwi

JURA

Prévenir le surendettement

Il existe peu de statistiques, beaucoup de constats. Le surendettement chez les jeunes est un problème international. Le canton de Jura a décidé d'entreprendre des actions de prévention pour lutter contre ce fléau qui peut aller jusqu'à miner l'existence d'un être humain.

La commission permanente de surendettement créée en 2005 vient d'accoucher d'un concept auquel ont été étroitement liés les enseignants. Le problème sera abordé dans les écoles à partir de la septième année jusqu'au secondaire II. Des modules pédagogiques ont été mis sur pied. Un petit manuel «Pour acheter et consommer sans dettes» illustré par des dessins de Mix & Remix sera distribué dans les classes.



FLÉAU Le surendettement peut pourrir la vie des gens. (KEYSTONE)

«Les dettes ont vite fait de devenir un fardeau», a déploré le ministre Philippe Receveur. Aujourd'hui, les jeunes – et aussi les adultes – n'attendent plus d'avoir de l'argent pour

consommer. «L'aide sociale ne couvre pas les dettes. Nous aiguillons les personnes vers Caritas Jura. Mais pour certaines, on ne peut déjà plus grand-chose», a révélé Jean-Marc Veya, le chef du Service de l'action sociale. «Le problème, c'est que peu de jeunes dans l'embarras nous sollicitent», a expliqué Laurent Meli, de Caritas Jura, partie prenante dans cette lutte.

En Suisse, 80% des personnes endettées ont contracté leur première dette avant 25 ans. Un quart des jeunes entre 16 et 25 ans dépensent trop. «Il faut du temps pour affronter l'humiliation du surendettement», a évoqué la ministre Elisabeth Baume-Schneider. Cette campagne a pu être financée grâce à la Loterie romande et au Casino du Jura. /gst



SAINT-IMIER Proudhon et l'anarchisme d'aujourd'hui

Espace noir organise samedi à 20h une conférence débat sur Proudhon, premier penseur connu à se déclarer anarchiste. Vivien Garcia, de l'Université de Grenoble et auteur du livre «L'anarchisme aujourd'hui» participera au débat, qui sera précédé d'un repas à 18h30. Réservation au 032 941 35 35. /comm

Un nouveau chef au Service de la santé publique jurassien

Actif depuis 1998 en tant qu'économiste au Service de la santé publique, Nicolas Pétremand, 36 ans, en reprendra les rênes le 1er mars. Successeur de Gabriel Nusbaumer, qui prend sa retraite, il devra finaliser le plan hospitalier. /réd

RESTRUCTURATION

L'office postal de Villeret déménage Chez Jean-Pierre

Pour la première fois dans le Jura bernois, il sera possible de faire ses courses tout en payant ses factures. Dès lundi en effet, la boulangerie-alimentation Chez Jean-Pierre, à Villeret, fera office d'agence postale.

GILLES BÜRKI

Le bureau de poste de Villeret fermera définitivement ses guichets samedi. Mais que les habitants se rassurent: il leur sera toujours possible d'effectuer leurs paiements ou de déposer leurs colis au village. Dès lundi, en effet, une agence postale entrera en fonction dans les locaux de la boulangerie-alimentation Chez Jean-Pierre. Une première dans le Jura bernois (lire encadré).

Concrètement, les clients pourront déposer et retirer des colis et des lettres, effectuer leurs paiements et retirer de l'argent. Grâce à un système simple d'utilisation «à la pointe du progrès», ils affranchiront eux-mêmes leurs lettres et leurs paquets. Les paiements se feront avec la Postcard, mais aussi avec les cartes de débit Maestro (ce qui n'est pas possible dans les offices traditionnels). «Au niveau de l'offre, il n'y aura pas une grande différence avec ce que proposait jusqu'à maintenant le bureau de poste», assure Jean-François Leuenberger, le patron des magasins Chez Jean-Pierre, qui possède un commerce à Courtelary, Saint-Imier,



JEAN-FRANÇOIS LEUENBERGER Son magasin de Villeret comprend désormais une agence postale. (GILLES BÜRKI)

Cortébert et Villeret. «Le principal changement résidera dans le fait que les heures d'ouverture vont doubler, puisqu'elles passeront de 22 heures à 45 heures par semaine.» Pour une question de discrétion, les recommandés confidentiels tels que les actes de poursuite ne pourront être retirés qu'à la poste de Saint-Imier.

D'abord boulanger-pâtissier, puis détaillant en alimentation et maintenant «buraliste postal», Jean-François Leuenberger cumule les fonctions. S'il a accepté la proposition du géant jaune d'installer une agence postale

dans son commerce de Villeret, c'est aussi pour rendre service à la population. «Nous comptons maintenant sur la solidarité de l'ensemble du village pour nous aider à mener à bien notre démarche», note-t-il. Un projet pour lequel lui et son personnel se préparent depuis cinq mois. Cinq employés ont suivi des cours auprès de La Poste. Trois mètres de rayons ont dû être sacrifiés pour pouvoir installer l'infrastructure postale. Une légère perte au niveau de l'assortiment, donc, qui pourrait être compensée par le gain de nouveaux clients. /GBU

«Le principal changement résidera dans le fait que les heures d'ouverture vont doubler, puisqu'elles passeront de 22 heures à 45 heures par semaine»

Jean-François Leuenberger

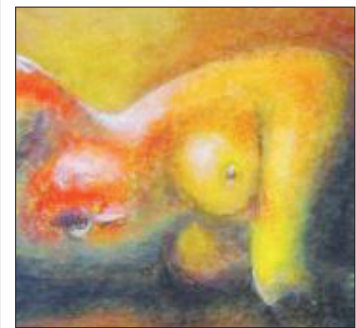
Déjà 300 agences

Dès lundi, le Jura bernois comptera donc sa première agence postale intégrée à un commerce d'alimentation. Pour l'heure, il n'est pas prévu d'en aménager d'autres dans la région, note André Augsburg, responsable du développement du réseau postal à La Poste.

Restructuration du géant jaune oblige, quelque 300 de ces agences ont déjà vu le jour en Suisse. Les cantons du Jura et de Neuchâtel en comptent deux chacun. Il en existe une aussi à Macolin. Selon André Augsburg, cette «révolution» s'explique par le fait qu'entre les années 2000 et 2009, les offices de poste traditionnels ont vu leur volume de lettres déposées chuter de 50%, celui des colis de 47% et celui des versements effectués de 20%. /gbu

SAINT-IMIER

L'envers des corps au CCL



LE CORPS Ici sous le pinceau de Christiane Kernen. (SP)

Pour commencer l'année en couleurs, le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier a invité quatre artistes, peintres ou sculpteurs, qui ont travaillé sur le même thème: l'envers des corps. Une exposition à voir du 12 février au 28 mars.

Tout corps plongé... dans l'œil de ces artistes en ressortira sous diverses formes. Car c'est bien là le thème de cette exposition: le regard de trois hommes et d'une femme qui offrent chacun leur version du corps. Les quatre artistes déclinent le thème du corps sous toutes ses formes: l'esthétique, le corps suggéré, le corps montré, le corps blessé, le corps stylisé, sublimé. Et même l'origine du corps. Diego Smaniotto est artiste peintre professionnel depuis 1984. Parti d'Evilard pour s'installer à Villeneuve, il expose régulièrement en Suisse, et à l'étranger. Fabrizio vit à Saint-Blaise, alors que Christiane Kernen et Alain Indermaur à Saint-Imier. Tous n'ont pas le même parcours international, mais chacun compte nombre d'expositions à son actif. /comm-réd

«Corps envié» au Relais culturel d'Erguël. Vernissage vendredi à 19h. Expo jusqu'au 28 mars

En bref

SAINT-IMIER Le Conseil municipal derrière les Sainti-Bats

Il y a longtemps que le HC Sainti-Bats n'avait pas été à pareille fête. Son équipe fanion dispute les matches d'ascension en première ligue. Pour encourager les joueurs et saluer l'effort des dirigeants, l'exécutif de Saint-Imier a adopté l'attitude du parfait supporter. D'abord en prodiguant ses encouragements dans les tribunes mardi après sa séance hebdomadaire, puis en finançant chaque but marqué par l'équipe lors du duel inaugural, qui a vu le HC Sainti-Bas battre Sarine FR 8-3. /comm

CORMORET La commune a perdu 11 habitants en 2009

Au 31 décembre 2009, la commune de Cormoret comptait 511 habitants, soit 11 de moins qu'une année auparavant. /comm

JURA BERNOIS

Et les règles d'hygiène, alors?

Les établissements de restauration du canton de Berne ne respectent pas tous les règles d'hygiène. Lors de l'inspection en 2009 de 4700 restaurants, cantines ou foyers, le Laboratoire cantonal bernois a relevé des manquements importants dans un établissement sur six. Les lacunes les plus fréquentes constatées concernaient une hygiène insuffisante, des températures de stockage de mets pré-cuits trop élevées ou un défaut d'étiquetage. Le rapport annuel publié hier signale en revanche une amélioration de la qualité des huiles de friture.

Le Laboratoire cantonal a aussi mené des inspections sans préavis dans des entreprises artisanales comme des boulangeries, fromageries ou bou-



NOURRITURE Un établissement sur six est en infraction. (ARCHIVES)

langeries. Le constat n'est ici pas meilleur, des manquements ont été constatés dans 11% d'entre elles. En cause, des défauts de construction qui rendent tout nettoyage correct impossible. Ce sont quelque 10 000 entreprises de denrées alimentaires au total qui ont fait l'objet d'une inspection

l'année dernière. Et dans 14% d'entre elles, des manquements importants ont été constatés. Reste que ce taux est en recul par rapport à 2008 où il atteignait 20%.

Durant cet exercice, le Laboratoire cantonal bernois a déposé 154 dénonciations pénales, plus du double qu'en 2008. Des entreprises sommées en 2008 d'améliorer la situation sanitaire sous peine de faire l'objet d'une dénonciation n'ont pris aucune mesure. Des dénonciations ont également dû être déposées parce que les entreprises ne se sont pas conformées à une décision.

Selon la gravité des infractions, les personnes responsables ont reçu un avertissement ou font l'objet d'une dénonciation pénale. /ats

La gauche manifeste à Moutier



MICHAEL BASSIN

L'appel lancé par le Coordination du mouvement social interjurassien a réuni environ 170 personnes hier à Moutier. Le cortège est parti de la gare pour se rendre, dans le calme et sous les flocons, en vieille ville, lieu des discours. «Nous espérons peut-être mobiliser un peu plus de monde. Mais nous remarquons que la population est sensible au démantèlement social», a observé Thomas Sauvain, secrétaire général de l'Union syndicale jurassienne. /mba



MATCH PRESENTE PAR



Facchinetti automobiles
neuchâtel - genève

PATINOIRE DES MELEZES HCC



CHAMPIONNAT
SUISSE LNB

CONTRE GCK LIONS VENDREDI 12 FEV. 2010 20H00

TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS UNE HEURE AVANT ET
APRES LES MATCHS SUR LE RESEAU CHAUX-DE-FONDS
SUR PRESENTATION DU BILLET DU MATCH, ABONNEMENT
OU TOUTE AUTRE CARTE DE LEGITIMATION DU HCC.

WWW.HCCNET.CH

AVIS AUX SUPPORTERS!

SUISSE - NORVEGE VENDREDI 30 AVRIL 2010 À 19H45
À LA PATINOIRE DES MÊLÈZES

partenaires principaux:

partenaires médias:



PROCHAINS MATCHS AUX MÊLÈZES

PREMIÈRE EQUIPE HCC - AJOIE, MARDI 16 FÉVRIER 2010 À 20H00

JUNIORS ELITES A CONSULTER LE PLAN SUR LE SITE WWW.HCCNET.CH

CARTE DE MEMBRE DU PUCK-CLUB LE N° 301 GAGNE UN BON D'UNE VALEUR DE FR. 30.- / LE
N° 380 GAGNE UN BILLET D'ENTRÉE POUR UN MATCH AUX MÊLÈZES. EN CAR AVEC LE FAN'S CLUB
OLTEN LE DIMANCHE 14 FÉVRIER 2010 À 17H30 DÉPART DEPUIS LA PATINOIRE À 15H00 INSCRIPTIONS
JUSQU'À 17H00 LA VEILLE DU MATCH CHEZ ROBERT FISCHER VOYAGES SA. TEL. 032 753 49 32

PHOTO: J. VOGELI - GRAPHISME: WWW.ATELIERT19.CH

Notre engagement

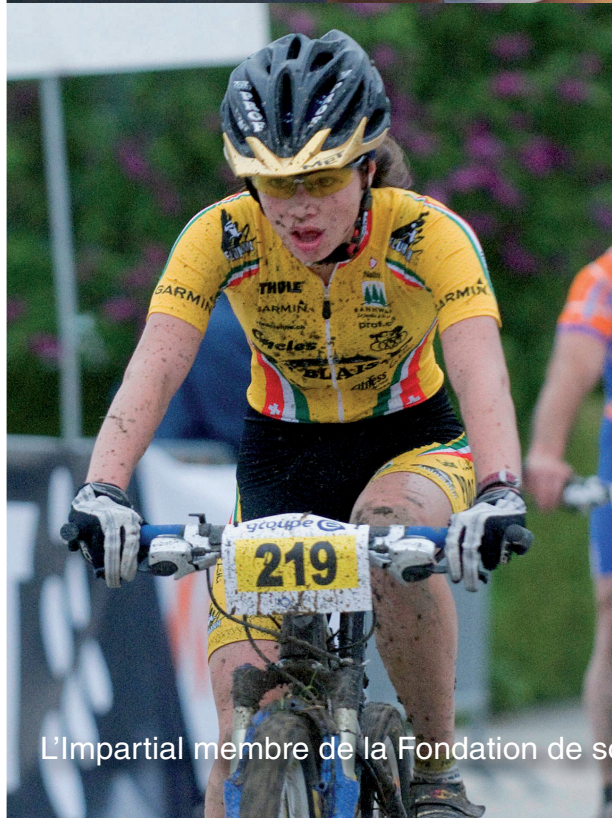
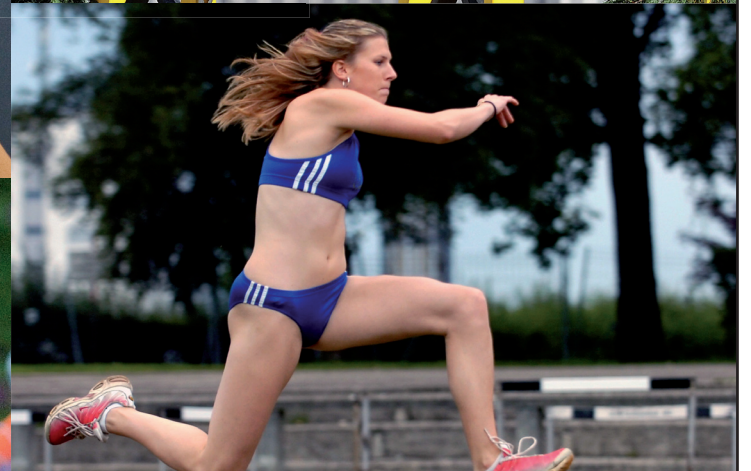
vos défis

Ensemble au quotidien

L'Impartial

Le plaisir d'être informé

MAO communication



L'Impartial membre de la Fondation de soutien aux sportifs d'élite du canton de Neuchâtel



KEYSTONE

KENYA Spectaculaire transfert de zèbres

Les rangers du Service kenyan de la faune ont entamé hier le spectaculaire transfert de milliers de zèbres d'une réserve de l'ouest du Kenya pour les réinstaller dans le parc d'Amboseli, dans le sud du pays. Les équidés serviront de gibier aux hyènes et aux lions. /ats-afp

L'avenir du Schiffbau assuré grâce à une nouvelle société anonyme

L'avenir du Schiffbau semble assuré. Boulet financier, la salle de théâtre zurichoise sera dirigée par une société anonyme contrôlée aux deux tiers par la Ville et à un tiers par le Schauspielhaus. Ce dernier ne s'occupera plus de l'exploitation du site. /ats

HISTOIRE DE L'AVIATION

Les premiers fous volants sont presque tous romands

Passionné par les premiers fous volants, Vaudois et Fribourgeois en tête, Philippe Cornaz a rassemblé une importante documentation sur les premiers aviateurs. Il publie la première histoire de l'aviation romande.

JACQUES STERCHI

Ex-pilote, banquier à la retraite, le Vaudois Philippe Cornaz a mis dix ans pour rassembler archives, illustrations et anecdotes constituant la première histoire de l'aviation suisse romande. Enfin... il n'en est qu'au premier tome, «les débuts»... Cela tombe bien puisque l'aviation helvétique célèbre son centenaire. Et Philippe Cornaz le démontre: les premiers fous volants sont presque tous romands.

«La France est le berceau de l'aviation. La Suisse romande a donc été fortement influencée, notamment par les exploits de Blériot, qui traverse la Manche en 1909!»

En 1910, ça décolle avec enthousiasme en Suisse. Dans la ferme familiale de Bellerive, René Grandjean construit un monoplane avec lequel il vole. Armand Dufaux effectue la première traversée du Léman, dans sa longueur. Geo Chavez traverse les Alpes au départ de Brigue. L'Avenchois Ernest Failloubaz est le premier pilote breveté suisse en octobre.

Ce que l'on sait moins, c'est que la Gruyère a aussi été un terrain d'envol précoce. Fils aîné du créateur de l'usine Cailler à Broc, Georges Cailler, né en 1890, construit un premier biplan monomoteur dans le château de Vallamand-Dessous où il réside. Il le fait transporter sur la plaine de Fin-Derrey à Broc. C'est un fiasco. Mais Georges Cailler remet ça en 1910. Le 23 mars, toujours à Broc, il décolle et survole la plaine sur une distance de 70 mètres, à... un mètre du sol. Passionné, Georges Cailler meurt en 1938 à Bienne, après le crash d'un biplan dont il était le passager. Un dernier meeting d'aviation se tiendra à Fin-Derrey, à Broc, en 1953.

Pour Philippe Cornaz, il est évident que l'aviation des débuts n'occupe qu'un petit noyau de passionnés, généralement issus de familles fortunées. Milieu fermé, exclusivement masculin. «C'est une passion ruineuse. On le voit dans les tentatives d'industrialiser la construction d'avions. Entre le bricolage et l'usine, c'est tout de même



DOCUMENTATION Après dix ans de fructueuses recherches, Philippe Cornaz a réuni une hallucinante documentation. Des photographies rares, des affiches, des documents écrits.



croyait tout simplement pas à l'aviation.» L'état-major helvétique se laisse toutefois persuader de faire venir à Berne une poignée d'aviateurs romands, avec leurs machines. Qui ne serviront strictement à rien dans la mobilisation générale.

Mais certains pilotes rêvent d'en découdre dans les airs. C'est le cas d'Henri Blancpain, le seul de sa fratrie à ne pas diriger la brasserie du Cardinal à Fribourg. Né en 1866, cet ingénieur est un fervent sportif. Pionnier du ski dans le canton, alpiniste, participant à la première course de côte automobile organisée à Bellegarde, il se prend de passion pour l'aviation. En 1915, il obtient un congé régulier et part pour la France. Engagé volontaire, il demande à mener une périlleuse mission d'observation dans la région d'Arras. Il est abattu dans les lignes allemandes, le 21 mai 1915. Pour la petite histoire, les aviateurs allemands, saluant sa bravoure, l'enterreront avec les honneurs militaires. Sa dépouille sera rapatriée à Fribourg en 1923.

Ainsi Philippe Cornaz a réussi, après dix ans de fructueuses recherches dans les archives ou auprès des descendants des pionniers, à réunir une hallucinante documentation. Des photographies rares, des affiches, des documents écrits. Son histoire de l'aviation romande sert à mieux comprendre comment l'avion est peu à peu entré dans la vie des Helvètes.

Et puis l'auteur s'est fait plaisir en exhumant un autre souvenir rare: les croisières en dirigeable Zeppelin, survolant la Suisse et surtout le lac Léman. Des documents à découvrir pour le plaisir. /JST-La Liberté

Philippe Cornaz, «L'aviation suisse romande, tome I, Les débuts», édité à compte d'auteur, chemin de la Perrause 15, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

(SP)

BERNARD MONTANGERO

La maladie emporte l'artiste



AUTEUR Il chante des histoires de fées à Simone Collet Lugon-Moulin au Marteau du Bisse. (LE NOUVELLISTE)

L'auteur compositeur interprète écrivain et sculpteur valaisan Bernard Montangero est décédé lundi dans sa 79^e année. Auteur de plus de 300 chansons, il avait côtoyé les plus grands noms de la chanson française.

L'artiste a succombé à une insuffisance rénale, a communiqué hier sa famille. Il «monte» à Paris au début des années 1950 et se fait un nom dans le milieu du cabaret qu'il fréquente durant une quinzaine d'années. Il y côtoie Barbara, Edith Piaf, Georges Brassens, Jacques Brel ou encore Georges Moustaki.

Chansonnier au verbe truculent et à l'allure soixante-huitarde, il n'en a pas moins le mal du pays. Après son retour en Suisse, il s'installe dans le canton de Vaud et écume les scènes romandes dans les années 1970 et 1980. Un problème de santé l'en éloigne jusqu'au début du siècle. Il se consacre alors davantage à l'écriture et à la sculpture sans renoncer totalement à la chanson.

L'artiste laisse à la postérité plus de 300 chansons, trois recueils de nouvelles, des scénarios de dessins animés, des pièces de théâtre, trois albums vinyle et un CD. Une biographie, signée par l'écrivain valaisan Jacques Tornay, doit paraître cette année. /ats

En bref

■ FRANCOMANIA Stephan Eicher et Olivia Ruiz à Bulle

La 11^e édition des Francomanias, du 11 au 15 mai à Bulle, accueille entre autres Stephan Eicher, BB Brunes, Tété, Renan Luce, IAM, Sinsemilia, Thomas Fersen, Olivia Ruiz, Maurane et Christophe. Entre rock, pop, rap, hip-hop, ska et autres mélodies, pas moins de 28 concerts sont au menu. /ats

■ GOJI Baies à la mode jugées dangereuses

Les baies de goji, un petit fruit rouge actuellement à la mode dans les drogueries, les pharmacies et les magasins bio, peuvent s'avérer dangereuses pour la santé. Celles qui viennent du Tibet et de Chine ont été exposées à des rayons radioactifs ou traitées au soufre. /ats

très différent.» Alfred Comte y perd tout. Les frères Dufaux ne connaîtront pas le succès escompté. Construire des avions en Suisse n'est alors pas rentable. Il n'y a tout simplement pas de marché! En 1914, il n'existe aucune aviation militaire suisse. Philippe Cornaz: «L'armée était réticente. Elle observait ces engins volants et se demandait bien à quoi ils pourraient lui servir! Mais en fait, toute la société était méfiante. On ne

Grande fête du CentenAir en mai

Le 10 mai 1910, Ernest Failloubaz s'envolait de la plaine d'Avenches dans un avion entièrement construit en Suisse, par René Grandjean. Une grande fête du CentenAir est agendée les 15 et 16 mai à Salavaux. L'assemblée générale de l'Aéroclub Suisse aura lieu le 13 mars à Avenches. Le Musée suisse des transports de Lucerne propose une exposition «100 ans d'aviation» du 31 mars au 24 octobre. A noter encore qu'un meeting aérien se tiendra à Emmen le 24 juillet avec notamment des démonstrations de vols par des avions historiques de l'aviation suisse. Les 3 et 4 juillet, hommage sera rendu à Georges Cailler à l'aérodrome de Gruyères. Programme complet des manifestations disponible en français sur le site internet de l'organisation. /jst

www.100JahreLuftfahrt.ch



Quatre jours dans la poudreuse avant de rejoindre le stress olympique

Mellie Francon, Olivia Nobs (photo) et l'équipe de Suisse de boardercross (avec encore Sandra Frei, Simona Meiler et Fabio Caduff) se sont envolés pour le Canada vendredi dernier. Quatre jours de freeride étaient prévus avant de rejoindre le village olympique. Le premier entraînement devrait se dérouler demain. /ptu

Qualifications et finales le mardi 16 février à Cypress

Le boardercross féminin se déroulera sur un seul jour, mardi 16 février à Cypress Mountain. Qualifications dès 19h (10h locales) et finales dès 21h15 (12h15). En Coupe du monde, les qualifs (16 meilleures) ont lieu la veille. /ptu

SNOWBOARD

Prêtes à tout casser!

Mellie Francon et Olivia Nobs rêvent de médaille pour leur deuxième participation à des Jeux olympiques après Turin en 2006. Les deux amies chaudes-de-fonnières seront au départ du boardercross mardi prochain.

PATRICK TURUVANI

Mellie Francon (28 ans) doit de plus en plus ressembler à un kangourou. Dans cinq jours, la Chaux-de-Fonnière sera au départ du boardercross de Cypress. L'excitation la fait bondir dans tous les coins du village olympique de Vancouver. Voilà pour son côté pile. Ira-t-il de pair avec le côté face d'une médaille? Mellie Francon, cinquième et meilleure Suissesse en Coupe du monde, attend le verdict avec une croissante impatience.

Mellie, vous nous répétez depuis près de deux ans qu'il n'y a qu'une seule course qui compte, celle du 16 février 2010 à Vancouver...

Oui, et je suis très excitée, cela fait depuis la dernière Coupe du monde (réd: 21 janvier à Stoneham) que je suis électrique, j'ai le corps qui frétille, je suis un boulet et je suis focus sur cette course. D'un autre côté, il y a quand même eu une petite période de stress et de tension à l'approche de ces Jeux olympiques... Mais je suis à nouveau relax. Se retrouver avec l'équipe, avoir touché nos habits, tout cela nous remet un peu dans le rythme. La machine est lancée, je suis prête à gazer et à donner tout ce que j'ai.

Ce n'était pas dangereux de tout focaliser sur cette course? La pression doit être énorme...

Ce dont je suis sûre, c'est qu'il ne faut justement pas que je mette la pression, parce que ça me fait trembler. C'est une course hyper importante pour moi, c'est clair, mais je dois la prendre comme une autre, même si on est aux Jeux. Si je me rate, ce ne sera pas la fin du monde. Mais je vais tout faire et tout donner pour réussir. L'avenir nous dira ce que cela va donner.

Vous débarquez aux JO sans un seul podium cette saison, contre trois l'an dernier. Pas idéal, non?

C'est vrai... J'ai été super déçue lors



OLIVIA NOBS ET MELLIE FRANCON Les Chaux-de-Fonnières entendent ne pas laisser passer leur chance à Vancouver.

(KEYSTONE)

des deux dernières courses à Veysonnaz (7e) et Stoneham (5e). J'ai remporté les deux fois la qualification chronométrée, avant de connaître deux ou trois petits bugs durant la phase finale. Je me dis que c'est l'apprentissage, peut-être le chemin qui m'amènera sur le podium olympique. C'est à chaque fois une remise en question, un petit tremplin pour la suite.

Vous êtes rapide seule en piste, mais ça se corse dès qu'il y a trois autres filles autour de vous...

L'engagement est là. On l'a vu à la vidéo, j'ai une attitude combative, presque guerrière, dont je suis contente. Mais il y a un truc qui se passe quand j'arrive en demi-finale, je n'arrive pas à franchir le cap. J'ai toutefois bien analysé les images et j'ai compris le pourquoi du comment. Je crois que

je vais pouvoir gérer ça aux Jeux.

On connaît votre tempérament de feu. Doit-on s'attendre à une course «ça passe ou ça casse»?

Si je me qualifie pour la finale, et que je me retrouve donc en position de me battre pour un podium, c'est clair que je vais prendre tous les risques du monde! Avant, et c'est peut-être l'erreur que j'ai commise lors des dernières courses, il faut parfois opter pour des choix stratégiques pour passer en finale. A certains moments, on doit gérer plutôt que tout risquer.

Une médaille olympique permet d'entrer dans l'histoire de son sport. C'est important?

Participer aux Jeux, c'est déjà chouette dans une vie. Après, si je peux marquer l'histoire, ça me fera super plaisir, c'est clair! /PTU

Mellie Francon

- **Naissance** Le 24 janvier 1982 à La Chaux-de-Fonds.
- **Club** Nesnow.
- **Discipline** Boardercross.
- **Jeux olympiques** Septième en 2006 à Turin. Qualifiée pour Vancouver.
- **Mondiaux** 16e en 2005 à Whistler, 9e en 2007 à Arosa, 3e en 2009 à Gangwon.
- **Coupe du monde** 10 podiums, 1 victoire en janvier 2006 à Bad Gastein. Première course en janvier 2004 à Arosa (17e). Premier podium en mars 2005 à Tandadalen (2e). 41 départs.

Olivia Nobs

- **Naissance** Le 18 novembre 1982 à La Chaux-de-Fonds.
- **Club** Nesnow.
- **Discipline** Boardercross.
- **Jeux olympiques** Onzième en 2006 à Turin. Qualifiée pour Vancouver.
- **Mondiaux** 17e en 2003 à Kreischberg, 17e en 2005 à Whistler, deuxième en 2009 à Gangwon.
- **Coupe du monde** Huit podiums, dont trois victoires en janvier 2002 à Bardonnechia, en janvier 2003 à Berchtesgaden et en mars 2003 à Arosa. Première course en novembre 2001 à Tignes (5e). Premier podium le 18 janvier 2002 à Bardonnechia (1re). 54 départs.

Olivia Nobs: «J'ai envie de prouver que je mérite ma place aux JO»

Olivia Nobs (27 ans) est la seconde rideuse romande présente à Vancouver. La Chaux-de-Fonnière a obtenu son ticket après la grave blessure de Tanja Frieden, la championne olympique en titre. «C'est la pire fin de carrière pour Tanja, et surtout la dernière chose que l'on souhaite à quelqu'un», souffle-t-elle. «J'aurais tellement préféré que ce billet se joue sur la piste, à la gagne...»

Au moment d'aborder la dernière course à Stoneham, Olivia Nobs était en ballottage défavorable. Harald Benselin, son entraîneur, lui avait demandé un top 6 et elle a terminé huitième. «J'y suis allée pour faire le mieux possible, je me sentais bien», contre la Chaux-

de-Fonnière. «J'ai fait une assez bonne qualif (9e), j'ai gagné mon quart de finale devant Mellie, je me suis bien battue...» Elle plaide non sans raison les circonstances atténuantes. «Avec des si on peut refaire le monde, et encore plus une course. Il y a eu plusieurs chutes. L'interruption après la blessure de Tanja a duré une demi-heure. Quand tu es au start, tu prends quand même un coup, tu abordes ensuite le parcours différemment.»

L'entraîneur Harald Benselin a peut-être aussi commis une erreur de communication. «Le soir avant la course, il nous a dit qu'on était les quatre qualifiées et qu'il ne savait pas s'il devait nous dire d'y aller à fond ou mollo pour ne pas

risquer la blessure. Il nous a finalement dit de tout donner, mais ce n'est pas la meilleure manière de procéder avec des athlètes. Après, on l'a quand même derrière la tête...»

Olivia Nobs s'est-elle envolée pour Vancouver avec un esprit revancharde? «J'aurai peut-être envie de prouver que je mérite ma place, mais franchement, je n'y pense plus. Je vais de l'avant et je songe surtout à ce que j'ai déjà réussi à faire sur la piste de Cypress.»

En février 2009, la Chaux-de-Fonnière s'était classée deuxième en Coupe du monde, trois semaines après son titre de vice-championne du monde en Corée du Sud. «C'est une piste que j'aime, longue (1"35) et très diversifiée, avec

tous les ingrédients d'un vrai boardercross. Depuis ma médaille d'argent mondiale, je sais en outre que j'ai déjà répondu présent lors d'une grande course d'un jour. Ce n'est pas un immense avantage, mais on y pense. On se dit qu'on l'a déjà fait, et qu'on peut donc le refaire!»

L'actuelle 13e mondiale se réjouit de regoûter à la magie des Jeux. «Tous les à-côtés des JO, le fait de voyager en délégation, c'est génial», s'enflamme-t-elle. «La course, finalement, est pareille à une autre, et les athlètes aussi. Mais aux Jeux, même Monsieur Tout-le-monde qui ne connaît rien au snow se passionne pour notre sport, il y a une autre ampleur. On court toujours pour soi, mais aussi pour son pays.» /ptu



Trois autres Neuchâtelois, au moins, ont participé à titre individuel à des Jeux olympiques d'hiver

En plus des trois sportifs neuchâtelois (Danielle Rieder, Daniel Sandoz et Francis Jacot) présents à titre individuel à des précédents JO d'hiver (notre édition d'hier), on nous signale aussi que Georges Dubois (ski nordique) ainsi que Monique Mathys et Yves Aellig (patinage artistique) ont représenté la Suisse aux JO de 1964 à Innsbruck. /ré

SKI ALPIN

Didier Cuche lève tous les doutes d'entrée

Didier Cuche a levé tous les doutes. Malgré son pouce cassé, le Neuchâtelois a signé le meilleur temps du premier entraînement en vue de la descente des JO de Vancouver. Même si cette première session chronométrée a été perturbée par le brouillard après 42 concurrents (sur 87 au départ), une chose est certaine: c'est bien Cuche qui s'élancera en tant que favori no 1 samedi.

WHISTLER MOUNTAIN
GRÉGOIRE SILACCI

«Lors des premiers entraînements, j'aime toujours bien savoir où je me situe. Du coup, c'est tranquilisant d'être déjà devant», a déclaré Didier Cuche, qui court avec une attelle spéciale depuis sa cabriole à Kranjska Gora il y a une dizaine de jours.

Sur la piste de Whistler qu'il découvrirait, le Neuchâtelois s'est permis le luxe de devancer le Canadien Robbie Dixon, originaire de la station et familiarisé avec le tracé depuis longtemps. La marge de 29 centièmes du coureur du Val-de-Ruz aurait pu être encore plus importante s'il n'avait pas donné un coup de frein juste avant la ligne d'arrivée.

«J'ai freiné pour éviter toute chute. L'aire d'arrivée est petite et la neige de printemps peut s'avérer dangereuse», a expliqué Didier Cuche, qui a délaissé ses



BIEN PARTI Didier Cuche a annoncé la couleur d'entrée lors du premier entraînement de la descente masculine. (KEYSTONE)

habituels casques oranges pour les JO (interdiction de sponsors) pour un tout nouveau couvre-chef bleu.

Didier Cuche et Carlo Janka (distancé à près de 3 secondes) déjà qualifiés pour samedi,

Ambrosi Hoffmann a aussi décroché son ticket lors de ce test initial. Le Grison s'est classé troisième rang, soit devant Didier Défago (4e), Patrick Küng (8e) et Tobias Grünenfelder (13e), trois hommes qui en découvrant pour

la quatrième et dernière place.

«Mon premier objectif était de me qualifier. C'est chose faite. Je peux dorénavant aborder plus tranquillement les JO», a lâché Ambrosi Hoffmann. Tout comme Didier Cuche, le skieur de Davos n'a pas été gêné par sa récente blessure, une déchirure musculaire à la cuisse contractée mi-janvier à Wengen. «Physiquement, je me sens bien. Après ma pause forcée, j'avais peur de manquer de repères, mais cela n'a pas été le cas», a ajouté le médaillé de bronze des derniers JO de Turin (en super-G).

Descendu peu après Hoffmann, Didier Défago a lâché un gros juron dans l'aire d'arrivée, voyant qu'il pointait juste derrière son coéquipier (25 centièmes). «C'est un peu décevant de devoir se battre pour une place en descente. Cet hiver, je termine deuxième à Bormio et je ne suis pas loin des podiums à Wengen et Kitzbühel», a déploré le Valaisan.

Des entraînements sont encore prévus aujourd'hui et demain, avant la course de samedi. Toutefois, ce programme risque d'être perturbé par la météo: neige et pluie étant annoncées ces prochains jours à Whistler. Un tel cas de figure obligerait les coaches suisses à trancher et donner eux-mêmes le nom du quatrième sélectionné. Sauf grosse surprise, le choix devrait alors se porter sur Didier Défago. /si

SNOWBOARD

Les quatrièmes JO de Gilles Jaquet

Gilles Jaquet (35 ans) participera à ses quatrièmes Jeux, les premiers en tant qu'entraîneur. Depuis l'été 2008, le Chaux-de-Fonnier est le «head coach» de la Slovénie. A Cypress, il dirigera cinq spécialistes de l'alpin.

«Quand on est entraîneur, la pression est répartie différemment, on a plus de travail sur le plan de l'organisation», lance le double champion du monde. «Je dois comprendre chaque athlète et anticiper les éventuels problèmes qui pourraient survenir aux JO pour mieux les résoudre. Du coup, je vois ces Jeux un peu de l'extérieur.»

Mais avec les mêmes yeux! «Depuis que je suis gamin, j'ai toujours rêvé des Jeux olympiques», acquiesce l'homme aux 36 podiums (15 victoires) en Coupe du monde. «Je suis content d'être à nouveau de la partie, même si c'est plus valorisant et excitant d'y aller dans



CHANGEMENT Gilles Jaquet a troqué en été 2008 son costume d'athlète suisse contre celui de coach de l'équipe de Slovénie. (SP)

la peau d'un athlète. Mais je reste passionné et perfectionniste. Et je ferai tout mon possible pour gagner une médaille. Ce ne sera certes pas la mienne (réd: c'est le seul blanc

dans son palmarès), mais j'aurai également travaillé pour l'avoir. Pour un entraîneur, amener un athlète sur un podium olympique est aussi une belle consécration.»

ORGANISATION

Sites olympiques distants et distincts



Les JO de Vancouver se dérouleront sur trois sites distincts: en ville pour les épreuves en patinoire, dans la station de Cypress Mountain pour le ski acrobatique, le snowboard et le skicross, et dans la station des Rocheuses de Whistler pour le ski nordique et alpin.

■ VANCOUVER

BC Place Stadium: stade des BC Lions (football américain) au cœur de Vancouver. Plus grand stade à dôme gonflable d'Amérique du nord, il accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que plusieurs remises de médailles. Il fut construit en 1983 pour l'exposition internationale de 1986. Capacité: 55 000 places.

Centre olympique: à côté du Queen Elizabeth Park, le point culminant de Vancouver. Cette nouvelle installation accueillera le curling. Capacité: 6000 places.

Pacific Coliseum: dans un complexe situé au nord-est de la ville, il accueille une foire annuelle et un champ de course. Construit en 1968, il est également utilisé pour la boxe, le basket-ball, ou des concerts. Capacité: 14 239 places. Sports: patinage artistique, short-track.

Parc de hockey du Canada: en plein centre de Vancouver, la patinoire des Vancouver Canucks est également l'une des salles de spectacles les plus actives d'Amérique du nord depuis sa construction en 1995. Capacité: 18 630 places. Sport: hockey sur glace.

UBC Thunderbird Arena: sur le campus de l'Université de Colombie Britannique. Ce nouveau centre sportif comprend deux patinoires. Capacité: 7200 places. Sport: hockey sur glace.

■ RICHMOND

Anneau olympique: dans la banlieue de Vancouver, à 14 km du centre-ville. Au bord de l'estuaire du fleuve Fraser, cet équipement ultra-moderne a été conçu pour accueillir de nombreux sports après les Jeux. Capacité: 8000 places. Sport: patinage de vitesse.

■ WHISTLER

Whistler Creekside: à environ 120 km de Vancouver, la station de Whistler-Blackcomb (810 m) a accueilli de nombreuses épreuves de la Coupe du monde de ski alpin. Les zones d'arrivée sont communes aux courses masculine et féminine. Capacité: 7600 places. Sport: ski alpin.

Parc olympique: concentrés sur un kilomètre carré, les deux tremplins de saut à skis et les zones d'arrivée des 15 km de pistes du biathlon et du ski de fond sont distants de 400 m. Capacité: 12 000 spectateurs pour chaque stade. Sports: biathlon, ski de fond, combiné nordique, saut à skis.

Centre des sports de glisse: cette piste culmine à 939 m et son arrivée à 787 m, soit un dénivelé de 152 m, le plus important du monde. Capacité: 12 000 spectateurs. Sports: bobsleigh, luge, skeleton.

■ CYPRESS MOUNTAIN

A une trentaine de kilomètres de Vancouver, cette station située à 930 m d'altitude propose deux zones de compétition: l'une pour le freestyle (saut et bosses), l'autre pour le snowboard (half-pipe, slalom géant parallèle et snowboardcross) ainsi qu'au skicross. Capacité: 12 000 spectateurs dans chacun des deux stades. Sports: freestyle, snowboard. /si



KEYSTONE

SKI ALPIN Lindsey Vonn est arrivée blessée à Vancouver

Lindsey Vonn, grande favorite des épreuves de ski alpin, est arrivée blessée à Vancouver et n'exclut pas de déclarer forfait. «Je ne vais peut-être pas disputer les JO», a déclaré l'Américaine. La leader de la Coupe du monde s'était blessée au tibia lors d'un entraînement en Autriche. Hier, elle espérait encore participer au supercombiné dimanche. /si

LA QUESTION D'HIÉR

Un Neuchâtelois gagnera-t-il l'or aux Jeux de Vancouver?

NON 26%
OUI 74%

L'EXPRESS L'Impartial

Participation: 315 votes

HOCKEY SUR GLACE

Gladiateurs neuchâtelois dans l'arène au pays du hockey roi

Trois hockeyeurs neuchâtelois s'apprêtent à entrer dans l'arène olympique. Au pays du hockey roi, Sandy Jeannin, Thomas Déruns et Kevin Romy vont défier les Etats-Unis et le Canada, notamment, à Vancouver. Ils sont prêts à vivre cette expérience à fond.

JULIÁN CERVIÑO

Sauf miracle, ou pépin, Félicien Du Bois ne rejoindra pas Kevin Romy, Sandy Jeannin et Thomas Déruns. Le Ponlier n'a pas été retenu dans la sélection nationale par Ralph Krueger. Avec trois représentants, Neuchâtel reste le canton romand le mieux représenté en équipe de Suisse. On touche du bois et on espère que la blessure de Kevin Romy (lire encadré) n'est pas trop grave. Interview de nos trois gladiateurs avant le début des choses sérieuses.

■ Sandy Jeannin (34 ans le 28 février, 220 sélections)

Sandy Jeannin pensiez-vous disputé trois JO?

Pas vraiment. Mais bon, dans une carrière, il y a plein d'étapes. J'en ai franchi plusieurs assez rapidement et j'ai eu la chance de participer à mes premiers Jeux à 26 ans (en 2002 à Salt Lake City). Le fait d'être encore présent douze ans plus tard est une preuve de constance. J'ai presque réalisé un sans-faute. Je suis déjà content d'être sélectionné, car ce seront certainement mes derniers JO. Il y a beaucoup de concurrence, avec des jeunes talentueux et ambitieux.

Qu'attendez-vous de ces JO?

Ce sera vraiment très spécial, car ils ont lieu au Canada, le pays du hockey. L'ambiance promet d'être magnifique. En



TRIO Sandy Jeannin, Thomas Déruns et Kevin Romy (assis) sont prêts à vivre leurs JO à fond.

(ARCHIVES ÉRIC LAFARGUE)

plus, nous aurons la chance de rencontrer les Canadiens (vendredi 19 février à 1h30). Ça sera de la folie. Je me réjouis aussi de retrouver l'atmosphère du village olympique. J'essaierai d'assister à d'autres compétitions. Je veux aussi me faire plaisir sur la glace en obtenant de bons résultats.

Vous avez déjà vécu deux expériences olympiques, qu'en retenir-vous?

A Salt Lake City, pour mes premiers JO, la sécurité était très présente. Juste après les attentats du 11 septembre 2001, l'ambiance était tendue. Mais cette expérience avait été néanmoins très excitante, même si nous n'avions pas réalisé un très grand tournoi. A Turin, en 2006, ce fut différent. Notre victoire contre le Canada avait été un grand moment. Sportivement, le ni-

veau était très élevé. Je pense qu'il en sera de même à Vancouver.

■ Kevin Romy (23 ans, 68 sélections)

Kevin Romy que représente pour vous ces JO?

Pour un sportif, c'est le but ultime, quelque chose de très fort. Je ne peux pas aller plus haut au niveau international. En plus, dans le pays du hockey, ce sera vraiment génial. Je me réjouis de vivre cette expérience. Sportivement, je pourrais me mesurer aux meilleurs Mondiaux et ça ne peut être que positif pour ma carrière. Côté humain, nous côtoierons plein d'athlètes de tous les horizons et ce sera très sympa. J'espère découvrir d'autres disciplines et d'autres sportifs. Ne serait-ce que dans la délégation helvétique.

Après votre éviction sur blessure à Turin, votre participation à ces JO est-elle acquise?

Le premier défi sera, en effet, d'être parmi les 23 joueurs retenus pour les JO. Il y a beaucoup de concurrence dans notre groupe, ce ne sera pas évident.

Collectivement, le défi est aussi énorme, n'est-ce pas?

Il faudra faire abstraction du contexte. Nous affronterons les Américains et les Canadiens, mais il s'agira de pas nous sentir complexés, ni impressionnés. Il faut appliquer notre système le mieux possible, sans regarder qui se trouve en face. Le but sera de réaliser quelque chose de bien, d'aller le plus loin possible. Sans nous fixer un objectif trop élevé. Au jour le jour et au fur à mesure des matches, nous pourrions envisager une éventuelle qualification pour la suite de la compétition.

■ Thomas Déruns (28 ans le 1er mars, 55 sélections)

Thomas Déruns, que vous inspire cette première participation à des JO?

Quand on est gamin, on rêve des Jeux olympiques en les regardant à la TV. Après, lorsqu'on devient sportif et qu'on est sélectionné en équipe nationale, cela devient un objectif. Je suis donc très content de faire partie de l'équipe de Suisse, c'est énorme! On m'a beaucoup parlé des JO et j'espère en conserver plein de bons souvenirs. Je vais prendre mon appareil photo et bien ouvrir les yeux. Nous pourrions profiter de quelques jours relax pour vi-

vre cette expérience et profiter de l'ambiance du Village olympique. Le tournoi de hockey sur glace sera certainement le point le plus fort, il va susciter un engouement incroyable. Ce sera bizarre et génial d'affronter des joueurs tels que Sidney Crosby que je regarde jouer à la télévision ou sur internet.

Au niveau sportif, comment abordez-vous cette aventure?

Dans mon esprit, ma participation aux JO n'est pas totalement acquise. Je dois encore assurer ma sélection lors du camp d'entraînement. Dans le fond, cela ne change rien: je vais toujours me donner à 100% pour préserver mes chances de participation. Je sais comment je suis arrivé là. Lors de mes premières sélections, j'étais un joueur assez léger. Ralph Krueger m'a clairement expliqué qu'il comptait sur moi et ce qu'il attendait de moi. Il m'a aussi indiqué comment je devais y arriver. J'ai beaucoup travaillé et cela a payé. En équipe de Suisse, mon rôle est différent qu'avec GE Servette. Je suis là grâce à mon jeu physique et à l'énergie que j'apporte à l'équipe.

Quel sera l'objectif collectif?

Nous formons une bonne équipe. Si nous jouons bien, nous pouvons aller loin. Le plus loin possible, même si une médaille paraît inaccessible. Lors des précédents JO, à Turin en 2006, nous avons prouvé que nous pouvions battre tout le monde. A nous de le démontrer encore une fois en livrant à chaque fois le match parfait, sans se poser de questions. /JCE



■ SUISSE
«Sports Illustrated» prévoit dix médailles



Quatre médailles d'or, trois d'argent et trois de bronze, soit dix au total: c'est le bilan final de la délégation suisse aux JO de Vancouver selon les estimations du magazine américain «Sports Illustrated», qui place la Suisse au 11e rang du tableau des médailles. Selon ces pronostics, Didier Cuche (photo Keystone) devrait conquérir une médaille d'or en descente et le bronze en super-G. /si

■ BOBSLEIGH Repêchage du TAS

Les Australiennes Astrid Loch-Wilkinson et Cecilia McIntosh ont obtenu in extremis l'autorisation du Tribunal arbitral du sport (TAS) de participer à l'épreuve de bob à deux à Vancouver. Le TAS a reproché à la Fédération internationale de bobsleigh de ne pas avoir appliqué ses propres règles de sélection et de représentation des continents. /si

■ CYPRESS MOUNTAIN Pastilles miraculeuses?

Pour garder les pistes de ski acrobatique de Cypress Mountain assez froides, les organisateurs vont recourir à une technologie de pointe, un nouveau système de tubes qui projettent des pastilles de glace sèche sur les tremplins. «La glace sèche qui s'en dégage refroidit alors la neige et la garde glacée», explique Robert Price, gestionnaire adjoint du ski acrobatique. Les pastilles de glace sèche peuvent atteindre une température de -78 degrés. Les organisateurs se sont montrés optimistes concernant la tenue des épreuves de snowboard et ski acrobatique. /si

■ PATINAGE ARTISTIQUE Coup de lame

Les Allemands Robin Szolkowy et Aljona Savchenko, grands favoris pour le titre en couple de patinage artistique, ont connu une grosse frayeur à l'entraînement. Szolkowy s'est blessé à la main avec l'une des lames de sa partenaire. Il a dû observer deux jours de repos, mais les doubles champions du monde pourront reprendre l'entraînement. /si

■ ANTIDOPAGE Contrôles à tout va

Le laboratoire délocalisé des Jeux olympiques de Vancouver a déjà analysé 420 échantillons de sang ou d'urine. Il prévoit d'en traiter entre 80 et 100 par jour pendant la durée des Jeux. «L'équipe travaille jour et nuit. Jusqu'à présent nous avons reçu tous les échantillons qui étaient prévus, sang et urine, et tout est bon», assure Christiane Ayotte, directrice du laboratoire établi près de Vancouver. /si

Kevin Romy blessé aux côtes

Kevin Romy a été contraint de quitter ses coéquipiers lors du dernier tiers-temps du match contre le Biélorussie hier, après avoir reçu un coup de crosse. Le Chaux-de-Fonnier de Lugano ressentait des douleurs dans le haut du corps. Les examens ont révélé qu'il souffrait d'une contusion aux côtes. Sa participation aux JO n'est pas assurée. Sandy Jeannin a été ménagé lors de ce premier match.

Défaite après prolongation (1-2), la Suisse n'a pas bien entamé sa préparation à Winnipeg. Ce soir à 21h, l'équipe de Ralph Krueger retrouvera les Biélorusses avant de mettre le cap sur Vancouver. Ivo Rüthemann a été le seul à faire trembler les filets de Vitaly Koval (40 arrêts). «Cette défaite ne nous laisse pas indifférents, mais nous sommes surtout venus à Winnipeg pour nous habituer aux plus petites patinoires», précise Ralph Krueger.

«Nous voulons avant tout poser les bases qui nous permettront d'être compétitifs à Vancouver.» /si

BIÉLORUSSIE - SUISSE 2-1 ap (0-1 1-0 0-0)

MTS-CENTRE, WINNIPEG: 6197 spectateurs.
ARBITRES: Burchell-Holdsforth (Can); Surminski-Damphousse (Can).
BUTS: 9e Rütthemann (Plüss, von Gunten) 0-1. 27e Makrizki (Mikhalyou, Kazyouchounek, à 5 contre 4) 1-1. 65e (64'56") Antonenko (Kazyouchounek, Sadseloniau, à 4 contre 3) 2-1.
PÉNALITÉS: 7 x 2' contre la Biélorussie; 5 x 2' contre la Suisse.
BIÉLORUSSIE: Koval; Makrizki, Stasenko; Kolossov, Karev; Kazyouchounek, Usenka; Denissov, Ryadinski; Mialeschka, Michalyou, Antonenko; Ugarov, Sakharov, Sadseloniau; Stas, Baraukou, Koltsov; Chupris, Kalyoushni, Dsemashin.
SUISSE: Stephan; Weber, Seger; Philippe Furrer, von Gunten; Diaz, Sbis; Gobbi; Paterini, Plüss, Rütthemann; Ambühl, Romy, Lemm; Déruns, Monnet, Wick; Domenichelli, Sannitz, Sprunger; Savary.
NOTES: la Suisse sans Bezina (blessé), Jeannin (ménagé), ainsi qu'Hiller et Streit (en NHL). Tir sur la transversale: Lemm (2e). Temps-mort: Biélorussie (64'05").

JEUX OLYMPIQUES

Nous pronostiquons treize médailles

Les 21es Jeux olympiques d'hiver débutent demain à Vancouver. Forte de 146 athlètes (plus trois remplaçants), la délégation helvétique est la plus nombreuse de l'histoire. Combien de médailles pour la Suisse en Colombie-Britannique? Nous en pronostiquons treize!

ALEXANDRE LACHAT

Trois médailles en ski alpin, deux autres en ski acrobatique, deux autres encore en snowboard, deux toujours en ski nordique, deux encore et toujours en bobsleigh, une en curling et une petite dernière en patinage artistique: cela fait bel et bien treize médailles. Tel est notre pronostic.

Optimiste, pessimiste ou tout simplement réaliste? Un peu des trois à la fois! Si nos cracks sont boostés par la fièvre olympique, qu'ils ont la chance de leur côté, ils peuvent en effet très bien rentrer du Canada avec 17 ou 18 médailles dans leurs bagages.

A l'opposé, si la poisse et les blessures s'en mêlent, on pourrait très bien se retrouver



LE PREMIER? Didier Cuche pourrait offrir la première médaille à la Suisse samedi en descente. (KEYSTONE)

avec un maigre butin de cinq ou six médailles. Glorieuse incertitude du sport! Swiss

Olympic évoque un objectif de «10 à 12 médailles». On ne devrait pas en être loin au soir

du 28 février. Petit tour de la question dans meilleurs espoirs suisses. /ALA

SNOWBOARD

Les «crazy rideuses» peuvent y croire



QUELLE PAIRE! Olivia Nobs et Mellie Francon peuvent faire sauter la banque à Vancouver. (KEYSTONE)

Les trois champions olympiques de Turin (Tanja Frieden, Philipp Schoch et Daniela Meuli) manqueront à l'appel à Cypress Mountain. La force collective de l'équipe de Suisse de géant parallèle a fondu comme neige au soleil. Restent des individualités capables de réussir un truc: Iouri Podladtchikov en

halfpipe, Fränzi Mägert-Kohli en géant ou la revenante Manuela Pesko, qui a retrouvé du plaisir en half-pipe. Puis, surtout, nos «crazy rideuses» en boardercross: Mellie Francon, Olivia Nobs, Sandra Frei et Simona Meiler, toutes capables de monter sur le podium.

Pronostic: 2 médailles.

PATINAGE ARTISTIQUE

Immense défi

De tous les sportifs suisses en lice à Vancouver, lequel est le plus connu à travers le monde? Didier Cuche? Simon Ammann? Mark Streit? Vous n'y êtes pas. Le plus connu, du Japon aux Etats-Unis en passant par la vieille Europe, c'est Stéphane Lambiel. Aussi surprenant qu'excellent deuxième des récents championnats d'Europe à Tallinn, le Valaisan a prouvé qu'il pourrait batailler pour une médaille au Pacific Coliseum. Reste que, face aux Plushenko, Joubert, Chan, Abbott et autres Takahashi, le défi du vice-champion olympique 2006 est immense.

Pronostic: 1 médaille.



SAUT Stéphane Lambiel pourrait signer un retour gagnant. (KEYSTONE)

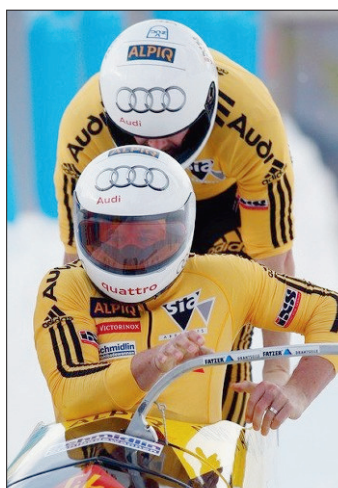
BOBSLEIGH

L'union sacrée

Cette saison 2009-2010 est là pour le prouver: avec Ivo Rüegg et Cédric Grand, vainqueurs de la Coupe du monde, et l'équipage Beat Hefti-Thomas Lamparter, sacrés champions d'Europe à Igls (Aut), le bob à deux helvétique se porte à merveille. Il n'en est pas de même pour le bob à quatre, où les costauds de l'Helvétie ont régulièrement été largués cet hiver.

Mais l'union sacrée a été décidée: les forces seront réunies sur le toboggan glacé de Whistler et le colosse Hefti propulsera le bob piloté par Ivo Rüegg.

Pronostic: 2 médailles.



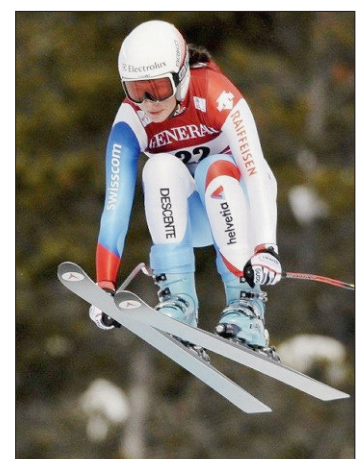
DUO Beat Hefti et Thomas Lamprecht peuvent rafler la mise en bob à deux. (KEYSTONE)

SKI ALPIN

Doutes et absences

Et si, et si... Et si Lara Gut, Daniel Albrecht, Martina Schild, Fränzi Aufdenblatten n'avaient pas rencontré la poisse? Et si Didier Cuche pouvait s'élancer avec un pouce tip-top en ordre samedi en descente? Et si Dominique Gisin, convalescente, était en possession de ses capacités physiques? L'équipe de Suisse de ski alpin aurait pu faire un malheur sur les pentes de Whistler Creekside. Aléas du sport de compétition, tel ne sera sans doute pas le cas. Ce à quoi il faut ajouter les caprices de la météo qui pourraient faire tourner les courses en loteries.

Pronostic: 3 médailles.



INCONNUE Dominique Gisin est convalescente et tentera de jouer sa carte à fond. Le pourra-t-elle vraiment? (KEYSTONE)

SKI ACROBATIQUE ET SKICROSS

Solides arguments

En ski acro, les Suisses présentent une sacrée équipe en saut. Avec la championne olympique en titre, Evelyne Leu, prête à remplacer son fameux «full-full-full» sur le tremplin de Cypress Mountain. Et trois gars (Renato Ulrich, Christian Hächler et Thomas Lambert) qui réalisent des sauts au degré de difficulté maximum. Ils ont terminé troisième, quatrième et cinquième rangs de la finale de la Coupe du monde, au Mont Gabriel (Can).

Le skicross fait son apparition et les Suisses adorent les nouvelles disciplines olympiques. De l'or pour les 100 kg de Michael Schmid? Les paris sont ouverts!

Pronostic: 2 médailles.



TRÈS HAUT Evelyne Leu fera-t-elle aussi bien qu'à Turin? (KEYSTONE)

SKI NORDIQUE ET SAUT À SKIS

Atouts majeurs

Aucun doute possible: aussi bien au petit qu'au grand tremplin, Simon Ammann, leader actuel de la Coupe du monde, est un candidat au podium. Son duel avec Schlierenzauer promet d'atteindre des sommets.

Dario Cologna, lui, a prouvé cet hiver qu'il pouvait briller aussi bien en poursuite qu'en sprint ou que sur 50 km.

Avec le Saint-Gallois et le Grison, le sport nordique helvétique tient deux atouts majeurs dans son jeu.

Et un joker aussi: le relais 4 x 10 km pourrait nous réserver une bonne surprise.

Pronostic: 2 médailles.



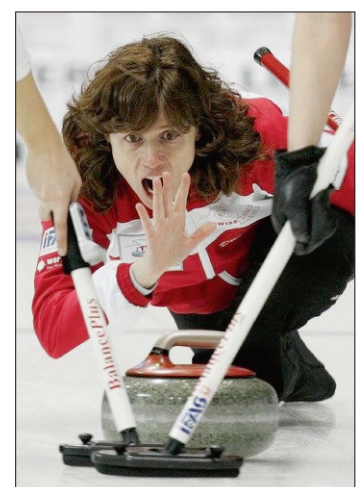
TALENT Dario Cologna peut briller sur toutes les distances. (KEYSTONE)

CURLING

Pierres très solides

Depuis que le curling est devenu discipline olympique, en 1998 à Nagano, il a toujours valu au moins une médaille au camp suisse. Et à Vancouver? Toutes deux médaillées d'argent aux championnats d'Europe d'Aberdeen, les équipes de Mirjam Ott et Markus Eggler ont démontré qu'elles seraient en mesure de se battre pour les toutes premières places aux JO. Vice-championne olympique en 2002 et en 2006, Mirjam Ott rêve d'or cette fois-ci. Ambiance garantie: les Canadiens sont dingues des pierres en granit.

Pronostic: 1 médaille.



L'OR? Mirjam Ott vise le titre olympique après deux médailles d'argent. (KEYSTONE)

WWW.PILOTE.CH | ANNONCES EN LIGNE POUR TOI

PILOTE.CH | Tu cherches, il trouve!

EMPLOI, IMMOBILIER, BONNES AFFAIRES, VÉHICULES

L'EXPRESS-L'IMPARTIAL - JEUDI 11 FÉVRIER 2010

Les rendez-vous de l'immobilier

PARAÎT CHAQUE JEUDI

TOUJOURS AVEC VOUS

L'ACTU EN CONTINU SUR VOTRE MOBILE

ARCINFO.CH
EN LIGNE, ENSEMBLE
www.arcinfo.ch

mobile.arcinfo.ch

Les limites de la sous-location

Locataires Celui qui ne veut plus occuper personnellement les locaux loués et qui désire en céder l'usage à un tiers, mais sans résilier le bail, peut conclure un contrat de sous-location.

Le locataire qui ne veut plus occuper personnellement les locaux loués et qui désire en céder l'usage à un tiers, sans pour autant résilier le bail, a la possibilité de conclure un contrat de sous-location, en application de l'art. 262 du code des obligations (CO).

Le droit de sous-louer accordé au locataire a pour but de permettre à ce dernier de réintégrer son logement lorsqu'il se trouve dans l'obligation de le quitter pour une période déterminée. Aujourd'hui, la sous-location est très souvent utilisée dans un autre but, celui de substituer un locataire à un autre. Selon la loi, le locataire ne peut sous-louer les locaux loués qu'avec l'accord écrit du bailleur. Toutefois, la sous-location ne peut être refusée par le bailleur qu'à trois conditions:

1. Le locataire refuse de communiquer au bailleur les conditions de la sous-location.
2. Les conditions de la sous-location sont abusives.
3. La sous-location présente des

inconvenients majeurs pour le bailleur.

Dans un arrêt du 24 janvier 2008, le Tribunal fédéral (TF) a clairement défini la condition temporelle que le locataire doit remplir lorsqu'il souhaite sous-louer son logement. Dans cette affaire, le locataire n'avait manifestement pas l'intention d'occuper à l'avenir l'appartement loué, puisqu'il avait demandé le transfert du bail en faveur de sa belle-fille. Le TF considéré que cette sous-location constituait une véritable substitution de locataire, effectuée contre la volonté du bailleur.

Dans un tel cas de figure, le TF est d'avis que le locataire commet un abus de droit, puisqu'il utilise la voie détournée de la sous-location pour procéder à une substitution de locataire. De ce fait, le bailleur est en droit d'envoyer un avertissement écrit au locataire, le sommant de réintégrer le logement et de mettre fin à la sous-location. Le courrier précisera qu'en cas de maintien de la sous-location, le bail pourra être résilié avec pré-



Logement Celui qui met son appartement en sous-location doit avoir l'intention de revenir y vivre un jour. (sp)

avis de 30 jours pour la fin d'un mois, en application de l'art. 257f al. 3 CO.

L'article précité stipule que lorsque le maintien du bail est devenu insupportable pour le bailleur ou les personnes habitant la maison parce qu'un locataire, nonobstant une protestation écrite du bailleur, persiste à enfreindre son devoir de diligence ou à manquer d'égard

envers les voisins, le bailleur peut résilier le bail avec effet immédiat. Les baux d'habitation et de locaux commerciaux peuvent être résiliés moyennant un délai minimum de 30 jours pour la fin d'un mois.

Cette jurisprudence apporte un éclairage nouveau sur le droit de sous-louer institué par la loi en précisant les conditions de la sous-location. Le locataire qui

sous-loue son logement à un tiers doit avoir la réelle volonté de revenir vivre un jour dans son logement. Si ce n'est pas le cas, cela constitue un inconvénient majeur pour le bailleur et lui donne le droit de résilier en application de l'art. 257f al. 3 CO susmentionné.

Yann Sunier
Chambre immobilière neuchâteloise

À LOUER

A louer
LA CHAUX-DE-FONDS

BEAU LOGEMENT RÉNOVÉ DE 2½ PIÈCES AVEC CUISINE AGENCÉE

Rue de la Paix 39
Nord de la ville
Cour commune, chauffage central

- cuisine agencée neuve (avec lave-vaisselle)
- séjour lumineux
- chambre avec parquet
- salle de bains/WC
- hall
- emplacement pour machine à laver

Libre tout de suite

Gérançia & Bolliger SA
Av. Léopold-Robert 12 - 2302 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch
Tél. 032 911 90 90 **uspi**

jouval

A LA CHAUX-DE-FONDS
A proximité de toutes commodités
Rue de la Fiaz
Libre de suite et pour date à convenir

3½ pièces
Dès Fr. 620.- + charges

4½ pièces
Dès Fr. 700.- + charges

032 723 08 86
www.jouval.ch
Raffinerie 1
2004 Neuchâtel

à louer

Vous cherchez de charmants locataires pour votre appartement? Ici, vous avez 8 000 candidats.

Source: MACH Basic 2008-2

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs s'intéressant au marché du logement qui liront votre annonce. Les médias - notre métier.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14
2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50
F 032 910 20 59

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

A louer à La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert, centre-ville: Bel appartement spacieux de 120 m², cuisine agencée habitable, salon, 3 chambres, salle de bains, WC séparé, hall, armoires encastrées. Ascenseur. Libre à convenir. Loyer de Fr. 1100.- + charges.

Rue de Biaufond, quartier calme: Logement rénové avec cuisine agencée, salon, 3 chambres, 2 salles d'eau. Ascenseur. Poss. d'avoir une place de parc. Libre à convenir.

Rue des Sorbiers, quartier calme, école à proximité: Joli logement lumineux, cuisine agencée, salon, 3 chambres et salle de bains. Libre au 31.03.10. Loyer de Fr. 920.- + charges.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

IMMOBILIER À VENDRE

Groupe Prisme
Immobilier & réalisations

079/ 434 98 61
079/ 622 95 44
www.prismesa.com

Les Patelles

Corcelles-Cormondrèche
Ouest chemin des Vernets

du 4.5 pces au 5.5 pces
de 128m² à 166m²
de 635'000.- à 845'000.-

Jardin ou terrasse?

Renseignez-vous au
024/447 42 42

028-648422/DUO

GÉRANCE CHARLES BERSET SA

A louer à La Chaux-de-Fonds

Rue Jaquet-Droz, à côté du centre Métropole: Beaux locaux faisant office de magasin composé d'une devanture, arrière-magasin, hall, WC et 2 annexes. Libre à convenir. Loyer de Fr. 1150.- + charges.

Rue du Premier-Mars, vers la place du Marché: Magasin de 50 m² env., arrière-magasin et WC. Chauffage individuel. Libre de suite. Loyer de Fr. 950.- c.c.

Rue de Biaufond: locaux de 70 m² composé d'un atelier avec vitrines, un bureau, 2 WC, coin douche et entrepôt au sous-sol. Possibilité de rentrer des voitures dans le local. Facilité de parking. Libre à convenir.

www.berset-gerance.ch
Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

L'accès direct à l'appartement de vos rêves!

www.immoscout24.ch

IMMO SCOUT 24

Vous déménagez? Bulletin de changement d'adresse sur www.arcinfo.ch rubrique abonnés

Les rendez-vous de l'immobilier

Paraît chaque jeudi

À LOUER

Rue St-Gothard 24-26-28
"Le Paddock", La Chaux-de-Fonds

Appartements neufs
de 3^{1/2}, 4^{1/2} pièces

- Cuisine agencée, balcon ou terrasse
- Deux salles d'eau, place de jeux
- Proche des transports publics
- Loyer dès Fr. 1'240.- + charges

Renseignements et visites:

La Chaux-de-Fonds: 032 913 45 75

Neuchâtel: 032 729 00 60

Internet: www.fidimmobil.ch

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

FIDIMMOBIL

2001 Neuchâtel - 2300 La Chaux-de-Fonds - www.fidimmobil.ch

028-649006



022-019890

FONCIA

LE LOCLE
À LOUER
Appartement de 2 pièces
- Dans immeuble protégé AVS / AI
- Grand appartement rénové, cuisine agencée, salle de douche/WC, balcon, ascenseur.

uspi[®] Loyer selon revenu

FONCIA GECCO Doubs
2400 Le Locle
Tél. 032 931 28 83

CONSULTEZ TOUTES
NOS OFFRES SUR
www.foncia.com

jouval

A LA CHAUX-DE-FONDS
A proximité de toutes commodités

Libre de suite et pour date à convenir

3 pièces rénovés avec balcon

Cuisines agencées, salles de bains baignoire.

Dès Fr. 810.- + charges

028-649416

032 723 08 86
www.jouval.ch
Raffinerie 1
2004 Neuchâtel

à louer

Nous maximisons la portée de votre publicité.

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise de construction de la région lausannoise recherche

Mécanicien sur machines de chantier avec expérience

Gestionnaire logistique (transports, décharge terreuse et gravière)

Date d'entrée: de suite ou à convenir

Faire offre avec CV, photo, copies de certificats et références sous chiffre X 022-20086, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1.

022-02086

Délégué commercial

Temps partiel
Excellent produits
Marché important
Commissions élevées

Séminaire info 16.02.2010

www.nouveauejob.info
Tél. 079 401 11 59

036-652223

Vous avez du talent.

Nous avons du **travail**



Pour une entreprise de la région de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons pour un poste fixe, un(e):

Mécanicien-Programmeur CNC (H/F)

Vous êtes avant tout un homme ou une femme persévérant(e), organisé(e), dynamique et flexible, vous aimez relever les défis, titulaire d'une formation de base en mécanique ou micromécanique avec une grande expérience de la machine-outil CNC et, connaissez parfaitement l'horlogerie.

Vous êtes une personne polyvalente, travaillant de manière autonome, idéalement au bénéfice de connaissances approfondies de la programmation ISO sur commandes FANUC et NUM et de l'utilisation d'une solution FAO (Gibbs Cam/Alpha Cam), vous travaillerez au sein d'une équipe de professionnels dans le domaine de la préparation au polissage et le polissage mécanisé de pointe.

Veillez adresser une offre écrite à:

Kelly Services (Suisse) SA, Gerardo Forino,
Av. Léopold-Robert 65, Case postale 843,
2300 La Chaux-de-Fonds, Tel. 032 910 55 10,
gerardo.forino@kellyservices.ch

www.kellyservices.ch

KELLY
SERVICES
Talent at work

127-893398

ENCHÈRES



étude TERRIER
avocats au barreau et notaires

028-649152/DUO

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE VENTE D'UNE MAGNIFIQUE MAISON DE MAÎTRE AVEC PARC PAR VOIE D'ENCHÈRES

Les héritiers de feu Henri Bernard ROSSET par leur mandataire, Maître Jean-Marc TERRIER, notaire à Cernier, mettent en vente par voie d'enchères publiques volontaires, leur magnifique propriété, soit le bien-fonds n° 1271 du cadastre des Geneveys-sur-Coffrane, situé en zone d'habitation à moyenne densité, d'une surface totale de 7'593 m². La vente aux enchères aura lieu le

jeudi 11 mars 2010 à 14h⁰⁰

dans la salle du Tribunal, Hôtel-de-Ville, Epervier 6 à 2053 Cernier

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité ainsi que d'une garantie bancaire acceptée par les vendeuses. Echute réservée: Fr. 1'500'000.-

Pour visiter, obtenir les conditions d'enchères et tous autres renseignements, s'adresser à Maître Jean-Marc Terrier, Notaire.

CH- 2053 CERNIER CH - 2302 LA CHAUX-DE-FONDS

Bois-du-Pâquier 19 Grenier 18
case postale 62 case postale 2059
tél : +41 (0)32 853 43 33 tél : +41 (0)32 914 00 25
fax : +41 (0)32 853 52 84 fax : +41 (0)32 914 00 28

e-mail : etude.terrier@bluewin.ch

Semer aujourd'hui pour demain

Le guide «Testaments, héritages et legs» vous indique comment vous pouvez soutenir Pain pour le prochain



Veillez m'envoyer ce guide, svp.

Nom

Prénom

Rue

NPA / Lieu

A retourner à:
Pain pour le prochain, Av. du Grammont 9,
1007 Lausanne

PAIN POUR LE PROCHAIN
www.ppp.ch

"Connaître mes droits et savoir comment les défendre"

> Luc, 28 ans, Photographe RP indépendant

www.pressesuisse.ch

L'ADRESSE DE CEUX QUI VIVENT LA PRESSE



KEYSTONE

DOUANES Saisie de 17 000 boîtes de faux médicaments

Les douanes suisses ont mis la main sur un important trafic de faux médicaments. Plus de 17 000 boîtes de pilules contrefaites ont été saisies dans un entrepôt à Genève. Il s'agit de la plus importante affaire de ce genre découverte en Suisse. La vente de ces faux médicaments aurait rapporté plus de 2 millions d'euros. /ats

LA QUESTION DU JOUR

L'alliance entre l'UDC et Minder est-elle contre nature?

VOTEZ par SMS en envoyant **DUO ALL OUI** ou **DUO ALL NON** au numéro **363** (Fr. 0,30/SMS) ou **par internet** sur le site **www.arcinfo.ch**

RÉAGISSEZ à la question du jour via notre site internet **www.arcinfo.ch**

L'EXPRESS | L'Impartial

HAUTS SALAIRES

L'UDC perturbe le débat sur les rémunérations abusives

L'UDC s'allie au père de l'initiative contre les rémunérations abusives pour présenter un contre-projet indirect. Les autres partis dénoncent une manœuvre tactique.

BERNE
CHRISTIANE IMSAND

Coup de théâtre hier à Berne: toute la direction de l'UDC, Christoph Blocher en tête, s'est présentée devant la presse pour annoncer la conclusion d'un accord avec l'entrepreneur Thomas Minder, père de l'initiative contre les rémunérations abusives des grands patrons.

L'accord porte sur la reprise d'une partie des revendications de l'initiative dans le cadre d'une révision de la législation sur les sociétés anonymes. Présent aux côtés de l'ancien conseiller fédéral, Thomas Minder affirme qu'il retirera son texte si les Chambres fédérales adoptent ce contre-projet indirect. A défaut, l'UDC s'engage à soutenir l'initiative Minder devant le peuple.

En concluant cette alliance surprenante, l'UDC tient compte d'une opinion publique largement favorable aux thèses de Thomas Minder. Les autres formations politiques rétorquent par la méfiance et l'incrédulité. «C'est de la pou-

dre aux yeux», s'exclame le socialiste fribourgeois Alain Berset. «Jusqu'ici, l'UDC n'a jamais bougé le petit doigt pour lutter contre les salaires indécentes des grands patrons. Elle a même empêché une limitation des bonus lorsque cette question a été abordée par le Conseil des Etats. Thomas Minder s'est fait embobiner par manque d'expérience politique. C'est une manœuvre pour repousser la date de la votation populaire après les élections fédérales de l'automne 2011».

Thomas Minder se défend d'avoir fait des concessions importantes. Selon lui, la réforme concoctée par l'UDC correspond à l'esprit de son initiative. A l'instar de cette dernière, relève-t-il, elle combat les excès salariaux des top managers en renforçant le droit de regard des actionnaires sur les rémunérations des membres de la direction et des conseils d'administration.

Force est de constater que ce contre-projet indirect va nettement plus loin que la réforme du droit des actionnaires proposée par le Conseil fédéral et amendée par le Conseil des Etats. Cela ne suffit pas à amadouer la gauche qui s'apprêtait à soutenir l'initiative Minder. «Je ne considère pas les démocrates du centre comme des partenaires fiables», déclare Alain Berset. A défaut, le PS réitère son soutien à l'initiative



BERNE Derrière Thomas Minder, c'est Christoph Blocher qui a fait hier sa réapparition..

(KEYSTONE)

des jeunes socialistes qui demande que personne dans une entreprise ne puisse gagner plus de douze fois le salaire de base.

Les partis du centre ne sont pas plus tendres. La présidente du groupe libéral radical Gabi Huber se dit stupéfaite du revirement de Christoph Blocher. «Fin janvier», souligne-t-elle, l'ancien conseiller fédéral déclarait à la «Weltwoche» que l'initiative

Minder porte atteinte au principe de responsabilité. Il affirmait que les assemblées générales se mêleraient de questions du ressort des seuls conseils d'administration. Comme par exemple le montant des salaires des cadres supérieurs. Aujourd'hui il dit exactement le contraire».

La manœuvre de l'UDC a eu pour effet de jeter le PLR dans les bras du PDC. Le Parti libéral-radical a annoncé hier

qu'il se ralliait à l'idée d'un contre-projet direct avancée par le PDC. La question sera débattue lors de la prochaine séance de la commission des affaires juridiques du Conseil national, les 25 et 26 février.

Le plénum empoignera le dossier lors de la session de printemps. D'ici là, les partis vont encore affiner leur tactique pour répondre à ce qu'ils considèrent comme une provocation de l'UDC. /CIM

FISCALITÉ

«La Suisse s'est fait avoir par les Anglo-Saxons»

La Suisse doit exiger l'égalité de traitement en matière de législation contre l'évasion fiscale, réclame Myret Zaki. La journaliste économique dénonce des attaques anglo-saxonnes concertées contre le secret bancaire alors que fleurit la structure opaque du trust.

Dans son dernier livre tiré à 4500 exemplaires, «Le secret bancaire est mort, vive l'évasion fiscale», Myret Zaki dresse le constat «préoccupant, alarmant» d'un «énorme déséquilibre» en matière de gouvernance mondiale. Devant la presse, elle a expliqué hier à Lausanne comment le trust est devenu, sur les cendres du secret bancaire, le meilleur moyen pour ne pas payer d'impôts à condition d'être très riche.

L'évasion fiscale est «un énorme marché, où règne une concurrence acharnée», estimé

à 13 700 milliards de dollars pour l'ensemble de la planète. En 2008, la Suisse captait quelque 2200 milliards d'avoirs privés transfrontaliers, dont la moitié serait non déclarée. Environ 80%, soit 880 milliards des avoirs européens étaient supposés non déclarés, écrit la journaliste.

Seule, sans alliés, pas protégée, la Suisse «s'est fait avoir». Elle s'est révélée être «une proie facile» lorsque des pays puissants, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont lancé leur croisade contre le secret bancaire. «Je défends la Suisse, pas les banques», précise Myret Zaki en exigeant «une vision équitable du droit international».

«Ceux qui nous combattent n'ont pas de dimension morale», poursuit la journaliste, auteur déjà de «UBS, les dessous d'un scandale» succés de



NEW YORK Les grandes places financières anglo-saxonnes auront réussi à éliminer une grande concurrente: la Suisse, estime Myret Zaki. (KEYSTONE)

librairie tiré à plus de 12 000 exemplaires et traduit en allemand et en portugais. Il faut être conscient qu'en se sacrifiant, on ne lutte pas contre l'évasion fiscale» qui prospère comme jamais grâce au système du trust off-shore anglo-

saxon. «C'est l'instrument roi de l'évasion fiscale», selon Myret Zaki. Jersey, des Etats américains, les Caraïbes, entre autres, sont devenus les paradis de ce système qui permet au propriétaire d'une fortune de s'en défaire auprès d'une

entité tierce et de déclarer légalement qu'il ne la possède pas.

Le trust est cher à mettre sur pied comparé au secret bancaire, affirme Myret Zaki, soit 25 000 euros pour le créer auxquels viendront s'ajouter de gros frais de gestion.

Combiné au secret extrêmement hermétique des avocats anglo-saxons, le trust semble conçu pour les abus fiscaux, avant tout pour les gros, voire les très gros montants d'argent au noir.

«L'évasion fiscale est l'apanage de ceux qui ont les moyens de se l'acheter», relève Myret Zaki en parlant de «constat douloureux». En conclusion de son livre, elle affirme que «les trusts et les familles ultrariches qui les constituent sont devenus plus puissants que les Etats, car ils peuvent s'acheter une légalité qui leur est propre». /ats

En bref

■ ZURICH 84 animaux entassés dans un garage

Vétérinaire et policiers zurichois ont découvert un véritable «zoo privé» dans un garage à Opfikon (ZH). Un homme âgé y avait entassé 84 animaux en tous genres dans de petites cages en bois qu'il avait fabriquées. Une enquête pénale a été ouverte contre lui. /ats

■ RENVOIS L'Office des migrations tancé par le TAF

L'Office fédéral des migrations (ODM) se fait épingler pour sa manière trop expéditive d'appliquer les accords de Dublin. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a accepté le recours d'un Afghan. L'an dernier, cet homme avait été refoulé en Grèce, pays où il était entré dans l'espace Schengen. Fidèle à la pratique instaurée depuis l'entrée en vigueur des accords de Dublin, l'ODM lui avait signifié son renvoi sans lui laisser le temps de recourir contre la décision de ne pas entrer en matière sur sa demande d'asile. /ats

■ RECHERCHE Les évêques favorables à un oui le 7 mars

La commission de bioéthique des évêques suisses prône le oui à l'article sur la recherche sur l'être humain sur lequel les Suisses se prononceront le 7 mars. Le projet assure la liberté de la recherche et respecte le principe de la dignité humaine, estiment les prélats. /ats

■ VILLE DE ZURICH Petit déficit de 6 millions en 2009

Les comptes de la ville de Zurich se portent bien mieux que prévu. Malgré la crise économique et financière, la cité de Zwingli devrait boucler l'année 2009 sur un déficit de 6 millions de francs seulement. /ats

■ ARMES Les exportations en hausse



KEYSTONE

Les exportations de matériel de guerre ont battu un nouveau record en 2009. La Suisse a vendu des armes à l'étranger pour un total de 727,7 millions de francs, soit une hausse de 0,8% par rapport à 2008. Si le principal acquéreur de matériel de guerre a été l'Allemagne (138 millions de francs), l'Arabie saoudite arrive juste derrière avec 132 millions de francs. Au top des livraisons l'an dernier figurent les véhicules blindés (33%), suivent les munitions (24%), les armes de tout calibre, dont notamment les canons anti-aériens (13%), les grenades à main et engins guidés (11%), le matériel de conduite de tir (7%) et les aéronefs militaires (5%). /ats



PAKISTAN
Un attentat suicide tue dix-huit personnes

Au moins 18 personnes, dont onze policiers, ont été tuées hier dans un attentat suicide visant leur véhicule dans le nord-ouest du Pakistan, selon un nouveau bilan donné par l'administration locale. L'armée combat dans cette région les talibans alliés à Al-Qaïda. Les zones tribales frontalières avec l'Afghanistan, sont devenues progressivement depuis la fin 2001 un sanctuaire d'al-Qaïda et une base arrière importante pour les talibans afghans. /ats-afp

CRISE

La Grèce se mettra au régime malgré l'ire des fonctionnaires

Le premier ministre grec George Papandréou a assuré hier que son gouvernement était déterminé à appliquer son programme d'austérité pour réduire ses déficits. A la faveur d'une grève générale de 24 heures, des milliers de fonctionnaires grecs ont eux manifesté contre les mesures d'économies prises.

Dans une brève déclaration à l'issue d'un entretien avec le président français Nicolas Sarkozy à l'Élysée, George Papandréou s'est abstenu de la moindre allusion à une aide éventuelle de l'Union européenne (UE) à son pays, qui se débat avec des déficits élevés, ce qui l'oblige à emprunter à des taux élevés sur les marchés.

La question faisait l'objet d'intenses spéculations hier à la veille d'un Conseil européen informel dont la préparation a donné lieu à des contacts intensifs entre pays de l'UE. George Papandréou a indiqué avoir discuté d'un large éventail de questions avec le président français, notamment les problèmes économiques de la Grèce. «Nous sommes absolument décidés à ce qu'il soit mis en œuvre dans tous ses détails», a-t-il dit à propos du programme d'austérité soumis récemment par la Grèce à l'UE.

«Nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'objectif de baisse de quatre points de pourcentage de notre déficit 2010, pour le ramener à 8,7% de notre PIB, soit atteint», a-t-il ajouté, alors que les syndicats grecs avaient appelé hier à une grève de protestation de 24 heures contre



ATHÈNES Des manifestants ont brûlé hier le drapeau européen pour marquer leur opposition aux mesures d'austérité destinées à sauver l'économie, au bord de la faillite.

les mesures annoncées. L'ordre du jour du Conseil européen d'hier devait à l'origine être dominé par des discussions sur la stratégie économique à long terme de l'UE. Il a été bousculé par les tensions apparues sur les marchés financiers où, après la Grèce, la spéculation a pris pour cible le Portugal et l'Espagne, les deux autres pays de la zone euro aux déficits les plus élevés.

Une source haut placée au sein de la coalition gouvernementale allemande a indiqué que les gouvernements européens s'étaient entendus sur le principe d'un soutien à la

Grèce et étudiaient plusieurs options, dont celle d'une aide bilatérale.

La ministre grecque de l'Économie, Louka Katseli, a déclaré pour sa part que son pays, qui doit emprunter 53 milliards d'euros cette année sur les marchés pour refinancer sa dette, n'attendait aucune aide supplémentaire de l'UE.

«Il n'est pas question d'un accord. Nous avons une collaboration en cours avec l'UE (...) sur l'application de notre programme de stabilité et de croissance que nous avons remis et qui a été approuvé», a-t-elle dit. /ats-afp

«Nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'objectif de baisse de quatre points de pourcentage de notre déficit 2010 – pour le ramener à 8,7% de notre PIB – soit atteint»

George Papandréou

Milliers de manifestants

A Athènes, des milliers de fonctionnaires grecs ont défilé dans le calme. Quelque 5000 militants du syndicat du secteur public ADEDY ont réclamé que le gouvernement renonce à geler les salaires et les retraites. «Nous ne paierons pas pour la crise», proclamaient des banderoles.

La police anti-émeutes a fait brièvement usage de gaz lacrymogènes pour empêcher des protestataires de rompre un cordon de sécurité dans le centre de la capitale, mais la manifestation s'est dans l'ensemble déroulée dans le calme, rassurant investisseurs et décideurs penchés sur l'avenir financier du pays.

Selon ADEDY, 70% de ses 500 000 adhérents se sont joints à la grève. Les transports aériens étaient suspendus, de nombreuses administrations et écoles fermées et seul le personnel d'urgence était présent dans les hôpitaux. /ats-afp

AFGHANISTAN

Une avalanche tue plus de 160 personnes

Les cadavres de 165 personnes au total ont été dégagés d'un site d'avalanches survenues dans le nord de l'Afghanistan, alors que des centaines de personnes ont été blessées. Les recherches d'autres victimes sont en cours, ont indiqué hier les autorités de Kaboul.

Les coulées de neige sont survenues dans le secteur du col de Salang, à environ 3400 mètres d'altitude, qui relie Kaboul au nord de l'Afghanistan. «Selon le dernier bilan, au moins 165 de nos concitoyens ont été tués et 135 blessés», a déclaré Suraya Dalil, ministre de la Santé pu-

blique par intérim. Selon le ministre de la Santé, il s'agit d'un des désastres naturels les plus meurtriers de l'histoire récente de ce pays déjà tourmenté par trente années de guerres et guerres civiles et en proie, depuis huit ans, aux combats entre les insurgés talibans et plus de 110 000 soldats des forces internationales.

Une tempête de neige avait immobilisé de nombreux véhicules sur cette route stratégique pour désenclaver le nord extrêmement montagneux, en plein cœur de la chaîne himalayenne de l'Hindou Kouch. Les avalanches ont surpris les automobilistes dans leurs vé-



SALANG Un car a été victime de la coulée de neige.

hicules, selon les secouristes. La neige a aussi provoqué une quinzaine d'avalanches qui

ont obstrué les sorties du tunnel de Salang, construit à l'époque soviétique et long de

2,6 km, bloquant plus de 200 véhicules à l'intérieur.

Selon le ministre afghan de la Défense, Abdul Rahim Wardak, 3000 personnes se sont retrouvées piégées dans leurs véhicules alors qu'elles franchissaient le col, à 3400 mètres d'altitude, et les secours en ont évacué environ 2500.

Un millier de soldats, ainsi que des unités de la police et des secours, ont été mobilisés pour ces opérations. La route a été dégagée hier mais les conditions demeurent dangereuses en raison des risques de nouvelles avalanches et de tempêtes de neige. /ats-afp

En bref

ITALIE
Nouveau scandale des déchets

Une entreprise toscane a traité un million de tonnes de déchets toxiques comme s'il s'agissait de déchets normaux, pour le compte de Procter & Gamble et de l'entreprise du père de la «patronne» des industriels italiens, Emma Marcegaglia, ont rapporté hier les médias italiens. Les carabinieri ont procédé à six arrestations. Neuf autres personnes ont été assignées à résidence et 46 font l'objet d'une enquête. /ats-afp

STRASBOURG
Résolution contre le secret bancaire

Le Parlement européen œuvre en vue d'une fin prochaine du secret bancaire. Les eurodéputés ont approuvé hier à une très large majorité une résolution non contraignante sur ce sujet. Au total, 554 députés ont dit «oui» au document «pour une pratique responsable dans le domaine fiscal» contre 46. Septante-et-un parlementaires se sont abstenus. Plusieurs motions du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens) en vue d'atténuer le texte ont échoué. /ats-afp

ROME
Le retour au nucléaire est approuvé

Le gouvernement italien a approuvé définitivement hier le décret sur les modalités de retour au nucléaire. Mais l'opposition à l'atome reste vive dans la péninsule qui y avait renoncé il y a plus de vingt ans par référendum après la catastrophe de Tchernobyl. /ats-afp

UKRAINE
Timochenko poussée à la démission



KEYSTONE

Le chef de l'opposition ukrainienne Viktor Ianoukovitch (photo) a engagé hier Ioulia Timochenko à quitter son poste de première ministre. Mais les partisans de sa rivale refusent de concéder la défaite au scrutin présidentiel de dimanche. Après dépouillement de l'ensemble des suffrages par la Commission électorale centrale, Viktor Ianoukovitch réalise un score de 48,95% contre 45,47% à Ioulia Timochenko, ce qui représente une différence de 888 000 voix environ. /ats-afp

IRAN
Anniversaire à hauts risques

L'Iran célèbre aujourd'hui le 31^e anniversaire de la Révolution islamique par des rassemblements officiels. Le risque de contre-manifestations de l'opposition est toutefois réel, dans un contexte de pression internationale croissante liée au dossier nucléaire iranien. Téhéran, qui a lancé mardi la production d'uranium hautement enrichi, est menacé de nouvelles sanctions par les grandes puissances qui soupçonnent l'Iran de vouloir se doter de l'arme nucléaire. /ats-afp

L'INFO EN CONTINU SUR LE WEB



S'informer en continu.

Voir ou revoir des émissions et des photos.

Consulter des articles, des reportages et des archives.

Toutes les émissions de Canal Alpha en qualité numérique. L'intégralité du contenu des quotidiens

L'Express et L'Impartial.

Rendez-vous sur arcinfo.ch



ARCINFO.CH
EN LIGNE, ENSEMBLE

www.arcinfo.ch

Table of indices: SMIM, DJ Euro Stoxx 50, FTSE 100, etc.

Table of market variations: Plus fortes hausses, Plus fortes baisses.

Table of exchange rates: Change, Devises, Billets.

En bref

ÉTATS-UNIS

Le déficit commercial des Etats-Unis a continué à se creuser en décembre...

CHOCOLAT

Les ventes globales des chocolatiers suisses, exportations comprises, ont reflué en 2009...

INDUSTRIE

OC Oerlikon a trouvé un nouveau patron: l'Allemand Michael Buscher...

JAPON

Après Toyota, c'est à Honda de rappeler des véhicules

Le deuxième constructeur automobile japonais Honda a annoncé mardi le rappel de 437 763 voitures...



TOKYO Le siège de Honda.

Le défaut des Honda affecte principalement des voitures vendues en Amérique du Nord, notamment les modèles Civic et Accord produits en 2001 et 2002.

En cas de déclenchement du coussin de sécurité lors d'une collision, «il existe une possibilité pour que l'accroissement brutal de la pression interne du gonfleur entraîne une rupture de son enveloppe et provoque une dispersion de fragments de l'airbag»...

recensés, dont un mortel. Selon Honda, 514 355 voitures dans le monde avaient déjà dû retourner chez le garagiste...

ment dans la chaîne de production. Tous les véhicules potentiellement affectés ont donc été rappelés également, même si aucun nouvel incident n'a été signalé depuis l'été 2009.

des vitres. Ce défaut a été à l'origine de la mort d'un enfant en Afrique du Sud. Les déboires de Honda s'ajoutent à ceux de Toyota...

Le géant automobile nippon Toyota a annoncé hier la suspension pour une semaine de la production des modèles hybrides Lexus HS250h et SAI...

Deux chaînes à l'arrêt

Le géant automobile nippon Toyota a annoncé hier la suspension pour une semaine de la production des modèles hybrides Lexus HS250h et SAI, dont les ventes ont déjà été interrompues en raison de défauts dans le système de freinage.

LA BOURSE

Main stock market table with columns for SMI, AUTRES VALEURS, and various sub-categories.

Cours sans garantie table with columns for P, N, BJ, d, o.

Taux de référence (en %) table with columns for Rdt oblig, CH, US, All, GB, JP.

Matières premières table with columns for Prix du brut, Huile de chauffage.

LA GESTION DE FORTUNE advertisement for BCN with logo and website.

Métaux précieux table with columns for OR, ARGENT, PLATINE.

Swibor table with columns for 2 ans, 3 ans, SWIBID, SWIBOR.

Marchés européens (cours en EUR) table with columns for Akzo-Nobel, Alcatel-Lucent, Allianz, etc.

Marchés nord-américains (cours en USD) table with columns for 3M Company, Altria Group, Am. Express Co, etc.

Fonds/Fondation de placement SWISSCANTO (Banques Cantonales) table with columns for (CH) BF CHF, (LU) EF Sel HealthC, etc.

Margot Mazout Huile de chauffage advertisement with contact information.

AVIS MORTUAIRES

*Si tes pensées sont comme des fleurs
Ta vie deviendra un jardin de bonheur.*

Jeannine et Claude Krebs-Moor
leurs enfants et petits-enfants
Claude et Anne-Lise Moor-Büschi
leurs enfants et petits-enfants
Pierre et Marie-Rose Moor-Zumwald
et leurs enfants, à Fontaines
Les descendants de feu Conrad Miserez
Les descendants de feu Alfred Moor
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Jeannette MOOR
née Miserez

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie enlevée à leur tendre affection mardi dans sa 88e année.

La Chaux-de-Fonds, le 9 février 2010

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le vendredi 12 février, à 16 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Famille Claude Moor, Croix-Fédérale 27b

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés

Ofelia Brossard
André Brossard et son amie Maria
Roland et Suzanne Vorpe et leurs enfants
Bernard et Michèle Wust et leurs filles à Zürich
Familles Alvarez en Espagne
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Raymond BROSSARD

qui s'en est allé après une pénible maladie dans sa 69e année.

La Chaux-de-Fonds, le 7 février 2010

Selon le désir de Raymond, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame Ofelia Brossard - rue Charles-Naine 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Contemporains de 1950
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Jean-François PELLATON
Nous garderons de ce cher ami le meilleur souvenir.

132-229518



Le FC La Chaux-de-Fonds
a la tristesse d'annoncer le décès de
Monsieur

Jean-François PELLATON

De tout cœur, il exprime à sa famille et à ses proches sa profonde sympathie.

132-229524

Le Groupement des sociétés locales de La Chaux-de-Fonds
a la tristesse de faire part du décès de

Madame
Irma PETRALLI

mère de Yves Steffen, membre apprécié et dévoué du comité depuis plusieurs années.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

132-229535

REMERCIEMENTS

LE LOCLE

La famille de

Madame

Olga PIZZI-MORETTO

remercie de tout cœur les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou dons. Elle leur exprime sa reconnaissance émue.

AVIS MORTUAIRES

Madame Monique Schwob
Madame Nathalie Schwob
Monsieur Patrick Schwob et Madame Elena Giario

Madame Nicole Schwob

Madame Josette Dicker

Madame Isaline Segabrugo-Lambert et sa fille

Monsieur Dominique Lambert, ses enfants et petits-enfants

Monsieur et Madame François et Angela Cornu et leurs enfants

Monsieur Pierre Cornu et Madame Danielle Othenin-Girard, leurs enfants et petits-enfants

Madame Florence Cornu Windisch, Monsieur Uli Windisch et leurs enfants

Monsieur Eric Kistler

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame
Janine CORNU
née Schwob

qui s'est éteinte le 9 février 2010.

Merci aux personnes du home Les Arbres qui se sont occupées d'elle.

La cérémonie aura lieu au Temple Saint-Jean à La Chaux-de-Fonds le 12 février 2010 à 14h30.

Adresse de la famille: Madame Monique Schwob, Parc 31 bis, 2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de faire-part.

sociétés locales La Chaux-de-Fonds

■ **AMIS DE LA NATURE**

Samedi 13 et dimanche 14 février, cours de ski à la Serment, org. P. Gloor, 032 926 74 47

20h15 à l'Hôtel Les Endroits. Dimanche 21 février, skirando snowboard/AD voir programme des courses. www.cas-chauxdefonds.ch

■ **CLUB DES LOISIRS**

Jeudi 11 février, 14h30, grande salle de la Maison du Peuple, Chorale Numa-Droz, sous la direction de Christophe Haug, avec Stanislas Romanowski, piano.

■ **CLUB ALPIN SUISSE**

12-14 février, journées de ski pour tous. 13-14 février, Chalet du Mont-d'Amin, P. Giger gardien. Soupe le dimanche et buvette pour tous. Vendredi 19 février, assemblée générale,

■ **AMIS DU MONT-RACINE**

Pradières-Dessus. Samedi 13 et dimanche 14 février, gardiennage: Ph. Tschann; buvette ouverte samedi 14h-18h et dimanche 10h-17h

■ **LA JURASSIENNE**

Mardi 16 février, Bruson, ski alpin, org. F. Iseli et B. Schmid www.lajuju.ch

L'ÉPHÉMÉRIDE

11 février 2000: Roger Vadim décède du cancer

Décès le 11 février 2000 du cinéaste Roger Vadim, de son vrai nom Roger Vadim Plemiannikov, à l'âge de 72 ans d'un cancer. Il a mis en scène notamment «Et Dieu créa la femme» et «Les sept péchés capitaux».

1994 – La navette spatiale Discovery atterrit à Cap Canaveral, mettant fin à la mission à laquelle a pris part le cosmonaute russe Sergueï Krikalev, une première dans l'histoire de la Nasa.

1984 – La navette spatiale Challenger atterrit à Cap Canaveral. Les astronautes Bruce McCandless et Robert L. Stewart ont été les premiers à sortir dans l'espace sans être reliés à la navette.

1979 – Rentré triomphalement le premier février à Téhéran, l'ayatollah Khomeiny devient le seul maître du pouvoir en Iran. Plusieurs généraux de l'ancien régime seront exécutés après un procès sommaire les jours suivants.

1975 – Margaret Thatcher est élue à la tête du Parti conservateur britannique. Elle est la première femme à diriger une grande formation politique en Grande-Bretagne.

1971 – Signature par 63 pays à Washington, Londres et Moscou, d'un traité interdisant la mise en place d'armes nucléaires au fond des mers.

1810 – Mariage de Napoléon et de l'archiduc-

chesse Marie-Louise d'Autriche.

1531 – Henri VIII est reconnu comme chef suprême de l'Eglise d'Angleterre.

En bref

■ **VALANGIN**
Collision par l'arrière sur le pont de Valangin

Hier vers 13h10, une voiture, conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds de 43 ans, circulait sur la H20, voie de droite, en direction de La Chaux-de-Fonds. Sur le pont de Valangin, une collision par l'arrière se produisit avec une auto conduite par une Chaux-de-Fonnière, âgée de 62 ans, qui avait fortement ralenti pour les besoins de la circulation. /comm

■ **AJOIE**
Automobiliste grièvement blessée

Hier vers 17h, un accident de la circulation s'est produit sur la route reliant Porrentruy à Bure. Suite à une vitesse inadaptée aux conditions de la route enneigée, une automobile a glissé en sortant d'un virage à droite. La voiture a ensuite traversé la route et est sortie à gauche de cette dernière, avant de percuter une souche d'arbre. Sous l'effet du choc, la voiture est partie en embardée et a terminé sa course sur les roues une dizaine de mètres plus loin. Grièvement blessée à l'intérieur du véhicule, la conductrice a dû être désincarcérée pour que le service ambulancier puisse l'acheminer à l'hôpital du Jura. Le trafic a été perturbé durant un peu plus d'une heure. /comm

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Semaine du 1er au 7 février

Région climatique	Tm	DJ
Neuchâtel	1.0	133.0
Littoral Est	0.6	135.7
Littoral Ouest	0.0	139.9
Val-de-Ruz	-1.9	153.1
Val-de-Travers	-2.1	154.5
Chaux-de-Fonds	-2.1	155.0
Le Locle	-2.2	155.4
La Brévine	-5.9	181.0
Vallée de la Sagne	-5.5	178.8

La bonne idée: Ne laissez pas une fenêtre entrouverte toute la journée, car beaucoup de chaleur s'échappe et le logement n'emmagasine pas le rayonnement solaire.

Renseignements: www.ne.ch/Energie rubrique Climat - Consommation

L'ÉTAT CIVIL

Val-de-Travers

Mariages. – 08.01. Bellassai, Pamela et Montes, Alessandro. 29. Frochoux, Fabienne Alice Paulette et Espinosa, Miguel. Décès. – 02.01. Renaud, Henri Joseph, 1932. 03. Meyer, Norbert César Joseph, 1922. 10. Meyer née Flückiger, Aimée Florentine, 1919; Zurbrugg née Sartorio, Antonietta Eva, 1911. 16. Bonjour, Michel, 1965; Rognon, Henri Ernest, 1918. 20. Dupont, André Humbert, 1931. 27. Thiébaud, Louis Frédéric, 1932.

AIR DU TEMPS
VIRGINIE GIROUD



Quand Ronald McDonald nous donne des leçons de latin

Samedi, 12h30. Prise d'une soudaine envie d'engloutir un menu américain dégoulinant de mayonnaise, je m'accorde ce petit extra bisannuel et m'engouffre dans le royaume magique de Ronald. Au milieu des ballons et cris d'enfants, je commande le «Very Big Soon Menu» qui mettra un terme à ma fringale. «Menu medium?», me demande la vendeuse, machinalement. Je réponds oui, en me disant qu'il s'agit de la taille normale. Et là, je me retrouve avec une boisson 5dl, mon sandwich et une énorme portion de frites. Je contrôle le

ticket: le prix ne correspond pas à ce qui est affiché. «Vous avez pris le menu medium», m'explique la vendeuse. «C'est le plus grand.» Je m'étouffe et lui demande de répéter. «Il y a deux catégories de menus, small et medium. Medium, c'est le plus grand. Il y a 1 franc 30 de supplément.» Une famille s'impatiente derrière moi. J'embarque mon plateau et engloutis mon repas, que je ne finis pas. J'essaie de me rappeler mes cours de latin du gymnase. «Medium», ça ne voulait pas dire «milieu», «centre», «moyen»? Le

gérant de la malbouffe, en plus de régner sur l'univers des lipides et des glucides, chercherait-il à détourner la signification ancestrale des mots pour faire du business? Je pensais que ce genre de ruse avait cessé depuis le film choc «Super size me»: McDonald's, épinglé, avait alors arrêté de proposer systématiquement le plus gros menu à ses clients. Visiblement, ça recommence. Et là, c'est plus sournois. «Super size» veut au moins dire ce qu'il veut dire! Alors que «Medium», à moins d'être médium...

MÉTÉO

Jeudi
11 février 2010
Saint Séverin

Ils sont nés à cette date:
Jennifer Aniston, actrice
Kelly Slater, surfeur

Lever: 7 h 44
Coucher: 17 h 50

Lever: 6 h 21
Coucher: 15 h 20
Nouvelle lune: 14.02

Le froid vous a plu, alors gelez à présent

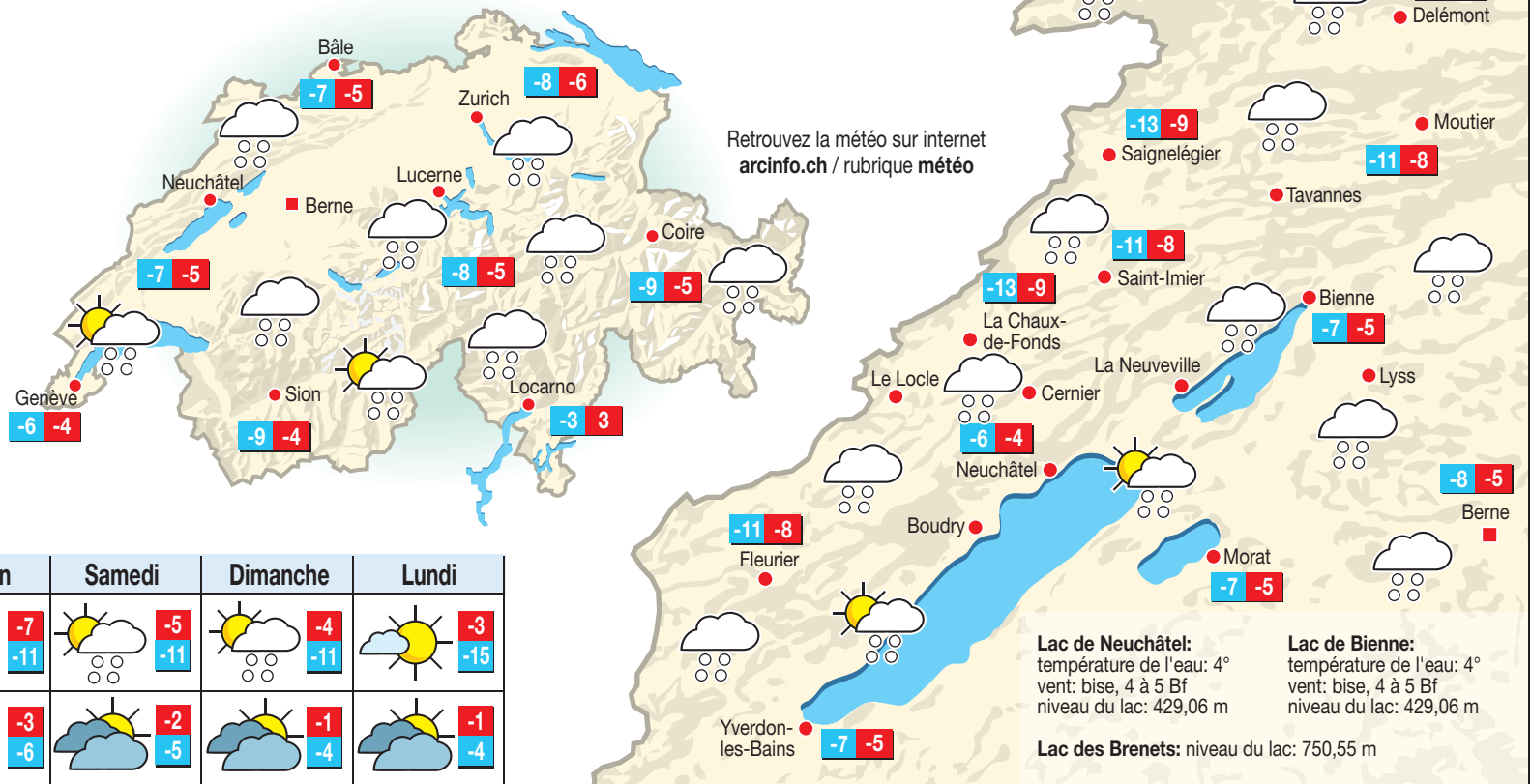
par Jean-François Rumley



Situation générale. C'est la dépression du sud qui amène l'air polaire au moyen d'un flux de nord. Heu, vous avez de la peine à suivre, eh bien c'est qu'elle recouvre l'ensemble du continent et ses environs. Docteur ès froid, elle veut encore vous en faire voir un rayon mais pas de soleil.

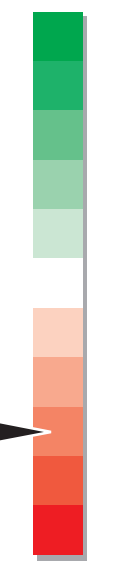
Prévisions pour la journée. Votre spécialiste en froid est perfectionniste jusqu'au bout de ses basses pressions et vous montre de quel bois elle se chauffe. Elle congèle les degrés et s'il y a des rayons, ce n'est pas du frais mais du congelé. Dans les promotions, vous avez des nébuleux, des giboulées et la bise qui maintient le frigo à moins 4 degrés.

Les prochains jours. Seules quelques éclaircies changent l'ambiance générale.



Qualité de l'air

Favorable



Défavorable

Dis donc, c'est encore loin le printemps? Tais-toi et gèle. Eh oui, il y a encore bien à ramer pour y arriver.

	Aujourd'hui	Demain	Samedi	Dimanche	Lundi
En montagne (1000 m)	-9 -13	-7 -11	-5 -11	-4 -11	-3 -15
En plaine (500 m)	-5 -7	-3 -6	-2 -5	-1 -4	-1 -4

HIER À 14 HEURES

En Suisse	Température	Conditions	Température	Conditions
Bâle	-5°	neige	Zurich	très nuageux
Berne	-3°	neige	Madrid	très nuageux
Genève	-1°	neige	Moscou	neige
Locarno	2°	très nuageux	Nice	peu nuageux
Nyon	-1°	neige	Paris	très nuageux
			Rome	pluie
			Vienne	très nuageux

Dans le monde	Température	Conditions	Température	Conditions
New Delhi	20°	très nuageux	Atlanta	beau
Alger	10°	très nuageux	Chicago	neige
Le Caire	15°	beau	Miami	très nuageux
Las Palmas	17°	très nuageux	Montréal	très nuageux
Nairobi	19°	beau	New York	neige
Tunis	10°	très nuageux	Toronto	neige

INSOLITE

Fiancée bigleuse et barbue

Un ambassadeur arabe a annulé son mariage après avoir découvert que sa future épouse avait une barbe et louchait, a rapporté hier le quotidien émirati «Gulf News». La fiancée portait le niqab, ou voile intégral, lors de leurs précédentes rencontres. L'ambassadeur devait convoler en justes noces avec une ressortissante d'un pays du Golfe, sur la foi de photos obtenues de sa famille et qui se sont révélées être celles de la sœur de la future mariée, ajoute le journal. Durant les rares rencontres avec sa fiancée, l'ambassadeur n'a pas pu voir les traits de la

jeune femme car elle portait le niqab, selon «Gulf News». Une fois le contrat de mariage signé, il a découvert, «quand il a voulu embrasser son épouse, qu'elle avait une barbe et louchait». Il a alors déposé plainte auprès du tribunal pour avoir été «trompé» par ses beaux-parents et le divorce a été prononcé, selon le journal. Ce dernier ne précise pas la nationalité du diplomate, ni celle de l'épousée. Les femmes des monarchies du Golfe sortent en public souvent voilées, et certaines portent le niqab, ou voile intégral. /ats-afp

LA PHOTO DU JOUR

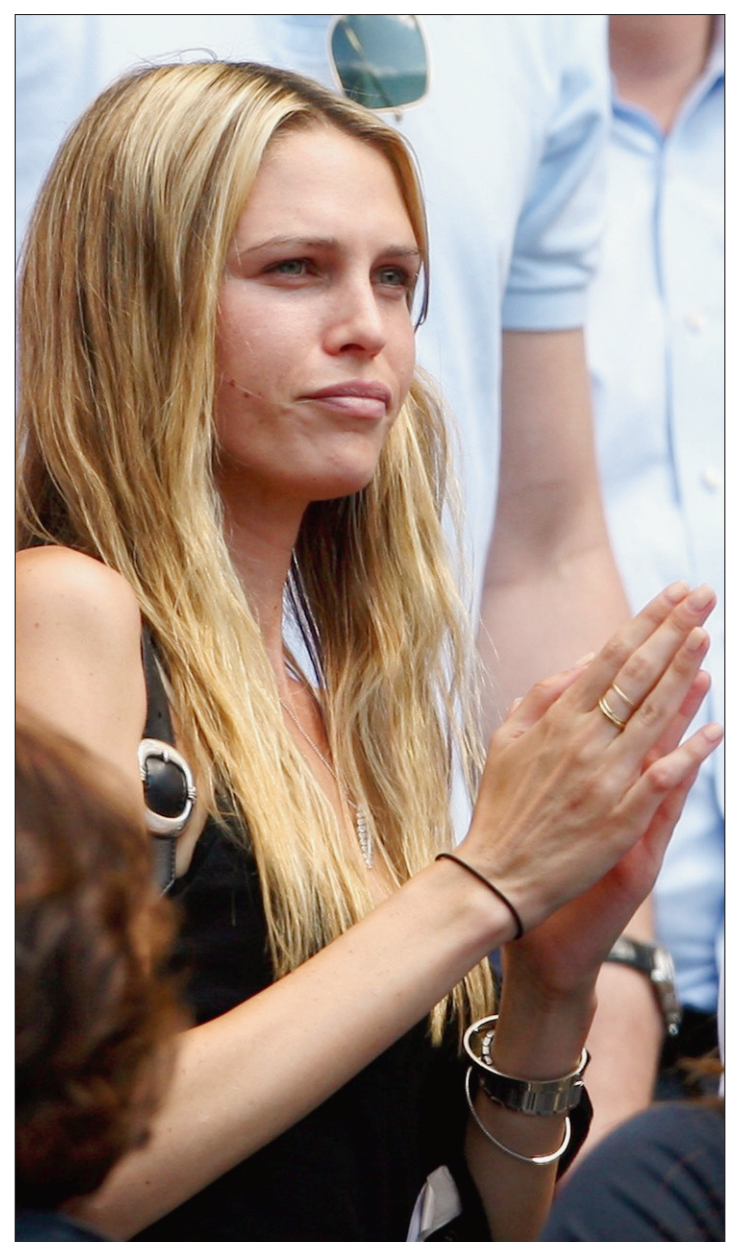


CHINE Des ouvriers nettoient les vitres d'un gratte-ciel à Chengdu, dans le sud-ouest du pays. (KEYSTONE)

TENNIS

Tommy Haas épousera Sara

Le joueur allemand de tennis Tommy Haas a annoncé, hier, son intention d'épouser l'actrice américaine Sara Foster «en mai ou à l'été prochain», dans l'édition en ligne du magazine people «Bunte». «Nous prévoyons la fête en mai ou à l'été, rien de gigantesque, pour la famille et quelques amis», a déclaré le joueur, lié à l'actrice depuis environ trois ans. Sara Foster, 27 ans, «me stimule dans le sport, elle s'occupe de ma santé. Je suis entre de bonnes mains», a-t-il ajouté. A 31 ans, Tommy Haas a par ailleurs annoncé son intention de continuer la compétition aussi longtemps qu'il le pourra: «tant que je peux encore continuer d'agacer les meilleurs adversaires au monde, je suis partant». Après sa carrière sportive, il n'exclut pas de suivre une formation d'acteur et se «laisse grande ouverte la porte de la politique». Le joueur, qui a obtenu récemment la nationalité américaine, entend conserver «naturellement» sa citoyenneté allemande, selon «Bunte». /ats-afp



SARA FOSTER L'actrice américaine épousera le tennisman allemand en mai ou à l'été prochain. (KEYSTONE)